CERCLE LYONNAIS D'ÉGYPTOLOGIE VICTOR LORET

BULLETIN N° 8

LYON - 1994

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres d'honneur

M. Eric Froment, Président de l'Université Lumière - Lyon 2
M. Maurice Montandon, ancien Président du Cercle

Membres fondateurs

M. Michel Cusin, membre honoraire, Président honoraire
de l'Université Lumière-Lyon 2
M. Jean-Claude Goyon, Professeur d'Égyptologie
à l'Université Lumière-Lyon 2, Directeur de l'Institut Victor Loret
Mme Sylvia Couchoud, égyptologue
M. Marc Gabolde, égyptologue
Mlle Catherine Huet, égyptologue
M. Jean-Claude Kuhn
Mme Dominique Nave
M. Jean-François Pécoil, égyptologue
Mme Chantal Sambin, égyptologue

Président

M. Roland Mourer,
Conservateur au Musée Guimet d'Histoire Naturelle

Vice-président

M. Jean-Claude Kuhn

Trésorière

Mme Dominique Nave

Secrétaire

Mme Mireille Doulat

Membres

Mmes Michèle Chermette, Annie Garapon, Arlette Lami,
Thérèse Mounier, Claude Nuffer

COMITÉ DE LECTURE

M. Jean-Claude Goyon, M. Roland Mourer,

ISSN 0990-5952

CERCLE LYONNAIS D'ÉGYPTOLOGIE VICTOR LORET

BULLETIN N° 8

SOMMAIRE

- Éditorial par Roland Mourer ..... p. 3

ÉTUDES

- Faire revivre l'Égypte... ou l'égyptomanie chez le romancier français, classique ou populaire
par Éric Berger ..... p. 7

- Rituel funéraire au Moyen Empire : l'*Ouryt* et la lutte contre les insectes nécrophages
par Nadine Guilhou ..... p. 25

- L'animal et le monde de l'au-delà : Les momies du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon
par Muriel Nicolotti & Lilian Postel ..... p. 35

- Les étrangers dans la civilisation pharaonique
par Pascal Vernus ..... p. 49

VIE DU CERCLE

- Programme 1994-1995 ..... p. 71

ÉDITORIAL

La 7e Assemblée Générale annuelle du Cercle lyonnais d'égyptologie s'est tenue le 28 juin 1994. Son caractère particulier était qu'elle devait décider du renouvellement du Conseil d'Administration. En effet, depuis la modification des statuts en 1991, le Conseil d'Administration se renouvelle par tiers, tous les trois ans. C'était donc l'occasion de porter une évaluation sur l'action entreprise par le Bureau tout au long de l'année passée. Compte tenu d'un contexte général économique plutôt difficile, le Cercle a néanmoins maintenu les principales prestations qu'il avait l'habitude d'offrir. Les six conférences habituelles et l'enseignement de la formation continue ont été délivrées régulièrement.

Néanmoins, le déroulement des conférences semble devenir de plus en plus difficile à assurer. Déjà un raccourcissement de la durée des exposés nous avait été imposé pour des raisons de sécurité, l'Université fermant ses portes à 21 h. Cette année, la densité de plus en plus croissante du planning d'occupation des amphithéâtres semble annoncer un avenir encore plus incertain.

En ce qui concerne les voyages, l'année ne fut certes pas des plus favorables. Les séjours en Égypte n'ayant plus depuis quelques années la faveur des touristes, nous avions proposé une visite des collections égyptologiques de Vienne. Malheureusement, cette visite dut être annulée, le musée ayant prêté ses plus belles pièces pour une exposition de longue durée au Mexique. Nous reportons donc ce voyage pour l'Ascension 95.

Témoin des efforts déployés par le Bureau, le Bulletin du Cercle s'efforce de maintenir un lien entre les adhérents, tout en apportant par ailleurs des points de vue souvent inédits dans divers domaines de l'égyptologie. La variété des sujets abordés, la qualité des communications dues à des égyptologues en renom ont donné à notre Bulletin

une valeur indéniable. Ce sérieux, cette rigueur scientifique nous ont permis de solliciter et de recevoir du Conseil Général du Rhône une subvention de fonctionnement qui, si elle ne couvre pas tous les frais d'impression, nous offre néanmoins un soutien indispensable. Il m'est agréable, ici, de remercier le Conseil Général de sa si généreuse contribution.

Mais l'événement principal de cette assemblée était le renouvellement du Conseil d'Administration dont les trois membres sortants étaient Mesdames Michèle Chermette, Sylvia Couchoud et Dominique Nave. Elles furent toutes les trois réélues par l'Assemblée, à la quasi unanimité (moins deux abstentions). Ce très large accord validait de la façon la plus nette la reconnaissance de l'action entreprise depuis des années au sein du bureau par ces trois membres.

Madame Arlette Lami et Monsieur Eric Berger, cooptés pendant l'année, furent de la même façon légitimés par le vote massif de l'assemblée ainsi que deux nouvelles candidatures : celles de Mesdames Thérèse Mounier et Claude Nuffer. Je me réjouis de ces nouvelles participations qui manifestent le désir de prendre une part active des responsabilités de notre destin commun. On ne peut que souhaiter la contagion de ces conduites.

Peu après, le Conseil d'Administration se réunissait pour établir la composition du Bureau dont les trois membres statutaires (Président, secrétaire et trésorier) furent tous reconfirmés dans leurs fonctions.

Ainsi une équipe partiellement renouvelée se met en place pour quelques années. Assuré du bien-fondé de l'action jusqu'ici entreprise avec le quitus accordé à l'unanimité au rapport moral et financier, le nouveau Bureau aura à coeur de la poursuivre dans le souci d'oeuvrer au mieux de ses capacités, au développement de notre Association.

Le Président

ÉTUDES

FAIRE REVIVRE l'ÉGYPTE...
OU L'ÉGYPTOMANIE CHEZ LE ROMANCIER FRANCAIS, CLASSIQUE OU POPULAIRE

Éric BERGER
Institut d'Égyptologie Victor Loret
Université Lumière-Lyon 2

Au temps où l'agression audiovisuelle n'était pas permanente, quoi de plus approprié qu'un roman pour nous emmener dans des contrées lointaines ou nous plonger dans une époque révolue ? Notre littérature romancée est issue du corpus grec d'abord, latin ensuite. Sous réserve de la découverte de manuscrits inédits, le roman d'imagination y est rare. Seuls, historiens et géographes ont apporté à leurs lecteurs une certaine image de l'Égypte teintée de curiosité et de mystère, du fait des différences entre cette culture et la leur. Les *Histoires Naturelles* de Pline l'Ancien sont à rajouter à cette contribution plutôt faible quant aux connaissances sur l'Égypte : l'ouvrage est orienté sur les ressources du pays tantôt réelles... comme les tissus en lin, le papyrus, les mines de turquoises..., tantôt mythiques, voire farfelues, telles le byssus (étoffe obtenue à partir de la sécrétion des mollusques), la callaïs, etc...

Et pourtant l'Égypte n'était pas inconnue du grand public, comme en témoignent de nombreux graffiti grecs et latins dont les monuments sont chargés (pyramides, colosses de Memnon).

DES ANNÉES D'OUBLI... DU IVÈME AU XVIÈME SIÈCLE

Byzance prend le relais et ajoute quelques romans à une littérature qui croît en volume. L'Égypte en est toujours absente. Elle est pourtant bien connue, puisque quelques érudits sauvent une partie des listes royales de Manéthon. Plus à l'Ouest, l'Occident vit des siècles obscurs.

L'Orient aussi est le théâtre d'invasions avec de lourdes conséquences. En 640, le calife Omar ordonne l'autodafé des papyrus pillés dans les bibliothèques égyptiennes. Un peu avant, l'Occident tente un renouveau intellectuel avec la naissance des premiers *scriptoria* (ateliers de copistes) à Monte-Cassino. Sans les Bénédictins et leurs émules, la culture gréco-latine sombrait corps et biens. Non pas qu'ils la font circuler dans sa totalité; les monastères se contentent de la stocker et de la distribuer au compte-gouttes, sélectionnant certaines œuvres seulement : textes sacrés, leurs commentaires... mais aussi des grammaires latines, Virgile, Aristote. De l'Égypte ne subsiste que la fuite en Égypte de la Vierge Marie. Si le public a conscience de Jérusalem, les écrits ignorent l'Égypte. De rares marchands connaissent Alexandrie, centre de négoce pour les épices.

JUSQU'À LA PRISE DE CONSCIENCE : FIN 1600

Vers 1450, l'imprimerie entraîne une évolution des mentalités. En même temps que la parution de la première Bible (Nuremberg, 1463), le lecteur redécouvre l'Ancien Testament avec ses épisodes égyptiens (Joseph, Exode,...). Un mouvement humaniste se crée à Lyon, véritable pôle d'attraction pour l'imprimerie européenne au XVème siècle; il remet en circulation la totalité des textes antiques connus et jusque dans leur caractère d'origine.

L'Égypte n'est qu'un nom. Mais elle intéresse. Certes, Venise commerce depuis deux siècles avec Alexandrie, mais elle ne tient guère à la diffusion de ses connaissances. Alors, au début du XVIème siècle, des voyageurs français tentent de timides explorations de la vallée du Nil. P. Belon décrit les "Mummies" que la pharmacopée utilisera. D'autres se livreront à de longues conjectures sur l'interprétation des hiéroglyphes.

Tant et si bien que vers 1600, l'Égypte renaît à nouveau dans la conscience collective. On dira même que, les Gitans... "Gipsies" viennent de la vallée du Nil !

DE 1700 À 1800

Durant cette période, les livres traitent de l'Égypte sous forme de :

- récits de voyage : guère plus d'une vingtaine, dont certains avec de belles gravures sur cuivre ou acier[1]. Mais celles-ci reproduisent le paysage de l'époque musulmane;

- traités de franc-maçonnerie (laquelle se dit héritière des constructeurs de pyramides) et d'occultisme : ouvrages peu illustrés, si ce n'est avec des symboles (le sphinx étant le seul élément d'inspiration égyptienne);

- romans utopiques : l'Égyptien antique apparaît comme un sage, détenteur de secrets qui dépassent le commun.

Le romancier utilise l'engouement de l'époque pour les mages, sorciers et autres : comte de Saint-Germain, Cagliostro, Messmer...

Soit deux ouvrages connus :

• Charles de Fieux, chevalier de Mouhy : *Lamekis ou le Voyage extraordinaire d'un Égyptien dans la terre intérieure avec la découverte des isles de Sylphide*[2].

A l'époque de Sémiramis, un voyageur égyptien est recueilli, à la suite de péripéties diverses, par un peuple d'Hommes Bleus. Chez ces derniers, il rencontre un prince ayant voyagé dans les entrailles de la terre, peuplées d'hommes-vers. Il les visite et, de là, est enlevé par des hommes volants jusqu'à Sylphide, île aérienne (Laputa de Gulliver)[3].

Toutes ces ethnies différentes donnent lieu à des descriptions de sociétés, gouvernements, systèmes économiques qui sont des prétextes pour critiquer ceux du Temps.

• [abbé] Jean Terrasson, *Sethos, histoires ou vies tirées des monuments - Anecdotes de l'ancienne Égypte*[4].

Un prince de l'Égypte antique parcourt le monde en redressant les torts sur son passage et aboutit en Atlantide où règne une monarchie élective (mêmes commentaires que plus haut)[5].

Sans rapport avec le titre, le scénario de ce roman aurait inspiré celui de l'opéra de Mozart *La flûte enchantée* .

DE 1800 À 1900

Il naît dans ce siècle plusieurs œuvres scientifiques clés sous l'impulsion de Denon, Champollion, Maspéro... en même temps que les hiéroglyphes sont déchiffrés. L'Égypte est à l'avant-scène dès 1820.

Les récits de voyage connaissent une vraie floraison. Ils sont souvent agrémentés de luxueuses lithographies en couleurs dans lesquelles l'édition britannique excelle. Les premiers guides touristiques sont imprimés à la fin du siècle. Francs-maçons et fervents de "l'occulte" ne désarment pas... mais la littérature n'utilise plus guère le thème de l'Égyptien sage et initié. Le roman utopique à prétexte égyptien disparaît pour ne plus revenir.

Mais le marché des livres s'enrichit de romans historiques parmi lesquels le thème égyptien a sa place. Le lecteur découvre aussi alors les contes et légendes de l'Égypte pharaonique.

Dans la production littéraire, trois grandes tendances peuvent être mises en évidence, quant à leur vision de l'Égypte antique :

a. Vulgarisation des contes faisant suite à l'ouvrage de Maspéro, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, s.d. [1882].

b. Romans historiques s'insérant dans la littérature classique. Les œuvres sont très imprégnées de christianisme. Trois époques historiques sont les favorites des auteurs, qui s'inspirent, en général, d'un livre phare :

- Époque pharaonique : surtout dépeinte dans ses rapports avec les Hébreux, (Joseph, Moïse,...). Ces Hébreux-là réagissent comme les chrétiens de *Quo Vadis* ? ou des *Derniers jours de Pompéi*,

- Époque copte : toujours évoquée dans l'optique d'une chrétienté souffrante mais conquérante et rédemptrice,

- Époque ptolémaïque : l'inspiration est nettement grecque. l'Égypte est à peine suggérée. Au premier plan, la courtisane avec son halo d'érotisme latent ou affiché,

c. Le roman populaire à scénario d'aventures ou de cape et d'épée. Il fait fureur, car peu de distractions sont à la portée d'un public à moyens modestes. Jamais le livre n'a eu autant de lecteurs car, bien moins cher qu'un spectacle, il dure plus longtemps. Malheureusement les premières éditions sous forme de livraisons hebdomadaires ont été beaucoup détruites et seules de rares reliures (amateurs à dos cuir) ont survécu. Les rééditions à 65 centimes, repérables à leurs couvertures chromos hautes en couleurs mais très fragiles, sont plus accessibles. (sans doute *circa* 1900 - 1914).

Le feuilletonniste écrivant dans le genre "... de cape et d'épée" est féru d'"égyptomanie populaire" et en utilise tous les poncifs. Dans la plupart des œuvres, figure un mage, nécromant ou personnage occulte qui a l'oreille des Grands de ce monde. Toujours, il sait l'avenir... lu dans la Grande Pyramide, distille les poisons comme les remèdes miracles, grâce à d'antiques papyrus que lui seul sait lire; il s'entoure d'un décor égyptien où figurent en bonne place sarcophages et momies. Ainsi sont :

- Alexandre Dumas Père : *Joseph Balsamo* et son "cycle du collier de la Reine",

- Michel Zevaco : *Nostradamus* - *Le Capitan* - *Triboulet* .

Dans le même temps, le roman d'aventures est plus en rapport avec l'égyptologie classique, car il propose pratiquement deux sortes de fictions :

- La recherche du trésor archéologique qui assure la fortune des protagonistes principaux,

- Un îlot de civilisation pharaonique est préservé soit au fin fond de l'Afrique, soit en un lieu reculé quelconque. Les acteurs le trouvent et s'initient à l'égyptologie, en même temps que le lecteur, au milieu de péripéties sans nombre.

LES CONTES VULGARISÉS

• Rosny Aîné (adaptation de ...) : *Tabutu*[6]

Il s'agit d'une adaptation du *"conte de Satni"* * relativement loin du texte initial. Elle est précédée d'une préface aussi longue que le conte proprement dit, qui explique les découvertes de l'égyptologie et contient même un mini lexique de hiératique. La lecture en est agréable avec ce qu'il faut de couleur locale et de descriptions chatoyantes chères à l'auteur de *La guerre du feu.* L'illustration, gracieuse à souhait, traitée en noir ou sépia, n'est pas le moindre atout de ce mini volume fait pour le boudoir des dames;

• Rosny Aîné : *Égyptiens et Sémites* - Textes originaux (*sic*)[7]

Le thème égyptien figure de la page 143 à 246 avec une longue introduction. L'auteur nous donne une version du *conte des Deux Frères*, suivie du *Conte de Satni* dont l'adaptation est différente mais tout aussi libre. Les remarques précédentes portant sur le contenu, l'illustration et l'édition s'appliquent aussi à cet ouvrage.

ROMANS HISTORIQUES

• Théophile Gautier : *Le roman de la momie*, 1858[8]

Relater les faits saillants de ce roman cent fois analysé et commenté, serait parfaitement oiseux. Toutefois, il est à remarquer que pour la première fois, les travaux archéologiques sont révélés et mis à la portée du grand public. Par ailleurs, il semble que le mythe du XVIIIème siècle, selon lequel les prêtres égyptiens détiennent les clés d'un savoir encore inconnu, a été repris : la momie est conservée dans un tel état de fraîcheur qu'elle est semblable à un vivant endormi. A ce titre, l'œuvre est considérée comme de la science-fiction par les amateurs du genre.

• Pierre Louÿs : *Aphrodite* - Mœurs antiques, 1896[9]

L'action se déroule dans Alexandrie à l'époque des Ptolémées. Décors et mœurs sont plus grecs qu'égyptiens. Seul Anubis, cité une fois, rappelle que la vallée du Nil n'est pas loin, et sert de cadre à la vie d'une courtisane éprise d'un sculpteur.

Les uns ne veulent voir dans ce roman qu'un prétexte pour exprimer un érotisme distingué. Pour d'autres, l'auteur est le chantre précurseur de l'amour libre et de la libération de la femme. Il est vrai que l'écriture élégante et raffinée mérite mieux que son sort habituel, c'est-à-dire une place dans les bibliothèques dites du "second rayon".

- Anatole France : *Thaïs*, 1890[10]

La rédemption d'une courtisane d'Alexandrie grâce à sa conversion par un moine est proposée au lecteur. Mais, cette fois, l'Égypte est davantage présente, quoique baignée dans une atmosphère chrétienne et romaine, bien dans la tendance des romanciers de l'époque (*Fabiola*, 1854, *Les derniers jours de Pompéi*, vers 1850, *Les 3 contes*, 1874, *Quo Vadis*, 1895)

Anatole France s'est inspiré d'un événement historique consigné par les Pères de l'Église : une courtisane d'Alexandrie, très en vue et nommée Thaïs, aurait été admonestée par le moine Paphnuce... Serapion, selon d'autres versions, qui l'aurait convaincue de changer de vie. Devenue mère-abbesse, elle serait à l'origine de plusieurs miracles après sa mort[11]. Cette légende circule dans une quinzaine de versions différentes... celle de l'an 1200 se présente sous la forme d'un poème épique en vers.

Les fouilles d'Antinoé de 1901 ont permis de localiser la sépulture d'une Thaïs courtisane. Mais l'égyptologue Gayet, auteur de la découverte, précise bien qu'aucun indice sérieux ne permet d'affirmer qu'il s'agisse de la dépouille de la Thaïs légendaire[12]. Elle sera néanmoins exposée un peu plus tard dans la salle égyptienne de l'Exposition Universelle où elle fera sensation. Sans doute un journaliste en mal de copie a-t-il fait l'amalgame. Quoi qu'il en soit, Anatole France n'a pu en bénéficier, son roman avait déjà paru depuis une dizaine d'années.

LES ROMANS POPULAIRES
(livres dits "de prix, pour la jeunesse")

• Georges Price : *Les trois disparus du Sirius*,1898[13]

Le thème est ici l'aventure à l'état pur. A la suite d'un naufrage à proximité des côtes égyptiennes, trois marins aboutissent à une cité pharaonique sous-marine, intacte depuis l'Antiquité. Tout est désert bien sûr, mais bien au sec grâce à une gigantesque bulle d'air retenue par une dalle énorme en lave... et donc parfaitement conservé. Un trésor en or fera des heureux! L'illustration, très réaliste, correspond à peu près à ce que l'on savait de l'égyptologie sur le moment.

• Paul d'Ivoi : *Le cousin Lavarède*, 1897[14]

La capitaine Nilia, 1898

Un troisième tome, *Le corsaire Triplex*, s'intercale entre ces deux titres. Mais simple péripétie de roman-feuilleton, il est sans rapport avec ce qui suit.

Le cousin d'un globe-trotter célèbre (Le Lavarède des *Cinq sous*), découvre entre Assouan et Khartoum, une société secrète qui a perpétué la dynastie des derniers pharaons. Les coutumes ancestrales se déroulent sous nos yeux : transmission du pouvoir par les femmes, couronnement avec la double couronne, cérémonies dans un temple encore en fonctionnement permanent. Quelques illustrations rendent bien compte des connaissances actualisées de l'Égypte antique et la font revivre au mieux. Le but de cette société occulte est de replacer un pharaon légitime à la tête du gouvernement de l'Égypte, après en avoir chassé les Anglais. Par amour pour l'héritière de ce trône, pourtant aléatoire, Lavarède aidera les conjurés à mener cette tâche à bien, utilisant les moyens les plus rocambolesques (détournement du Nil, collaboration d'un inventeur français constructeur d'une merveilleuse machine de guerre...). Il n'est guère possible de s'ennuyer, le long de 800 pages de lecture fertiles en rebondissements. Par ailleurs, le lecteur peut assister, avec quelque amusement aux règlements de comptes entre :

- ambitions coloniales anglaises et françaises par fiction interposée,
- écrivains des deux nationalités qui dépeignent toujours leurs rivaux respectifs d'un crayon le moins flatteur possible (J. Verne, vers 1870, R. Haggard, 1888, P. d'Ivoi, 1897).

Quoi qu'il en soit, le salut de l'Égypte vient toujours du Sud, même dans les romans.

DE 1900 À 1950

Les découvertes archéologiques se multiplient (tombe de Toutankhamon, Tell-el-Amarna, Tanis,...) en même temps que sont mis au jour de véritables trésors. Le public en est largement informé par la presse à sensation, très active alors, et ensuite par de nombreux ouvrages de vulgarisation (*éditions Payot*) qui doublent les publications scientifiques. L'Égypte est de plus en plus visitée : la *gentry* anglaise a fourni les premiers contingents de touristes, particulièrement favorisés, puisque le pays est sous occupation britannique.

Les récits de voyage sont un peu moins abondants qu'au XIXème siècle. Il est vrai que le voyageur trouve dans les guides Baedeker et Joanne toutes les informations voulues. L'Égypte est banalisée. Le roman historique, quant à lui, subit une certaine stagnation, si le seul thème égyptien est considéré. Il n'y a plus de sommités littéraires pour s'intéresser à l'Égypte antique jusqu'à en faire le sujet d'une œuvre marquante. Ce sera le fait d'auteurs plus modestes. Tout semble avoir été dit, du moins en France, puisque en Allemagne, Thomas Mann aura produit une *Histoire de Joseph* très appréciée (1933-43). Sans doute faut-il tenir compte du développement du cinéma qui s'est emparé très tôt des thèmes de l'égyptomanie (bibliques - Cléopâtre).

Les écrivains de renom ont pu ressentir le besoin d'écarter ce thème, peut-être jugé comme dévalorisé et par trop populaire. Par contre, le roman populaire, toujours plus vivace que jamais, a largement puisé son inspiration, soit dans les découvertes archéologiques, soit dans l'histoire même du peuple égyptien. Ces œuvres le présentent comme

vivace, défiant le temps... grâce à toutes sortes de technologies et de sciences supérieures à celles de l'Europe du XXème siècle. Elles s'adressent à un public jeune que l'on veut éduquer par l'aventure et convertir à "la science", source de tout bienfait et de tout bonheur comme de pérennité pour l'humanité. Cette tendance se remarquera aussi dans la bande dessinée, nouvel art populaire qui connaît son meilleur développement entre 1920 et 1960.

LES CONTES VULGARISÉS

- Marguerite Divin, *Contes et légendes de l'Égypte ancienne*, 1938[15]

  L'ouvrage comporte tous les contes publiés par G. Lefèbvre, y ajoutant le mythe d'Osiris (d'après Plutarque). Les scénarios sont scrupuleusement respectés; par contre les dialogues sont plus libres.

- Bien qu'écrit en 1962, il faut citer *Légendes de l'ancienne Égypte au pays des pharaons* de Henri Iselin[16]. Le texte colle de très près à la traduction de Lefèbvre. Par ailleurs, le français en est excellent et se lit sans fatigue.

ROMANS HISTORIQUES

- Prosper Castanier : *La courtisane de Memphis* (roman antique), 1900[17]

  Au temps de Khéops,... les amours tumultueuses de sa fille.

- Robert de Flers : *La courtisane Taia et son singe vert, circa* 1900-1905[18]

  Le texte est divisé en deux nouvelles très courtes : *La courtisane Taia* ou comment la courtisanerie vient aux jeunes filles, même dans l'Égypte pharaonique, *Le rire du sphinx*, nouvelle dans un contexte arabisant un peu confus. Beaucoup d'effort poétique. Illustration bien propre à l'éditeur.

- Ernest Hugny : *Nitokris* , 1903[19]

  Au cours de cette courte nouvelle, Satni, scribe de Ramsès II, voit le "double" de la reine Nitokris, disparue depuis des siècles et en tombe amoureux. Comment il pénétra dans la pyramide de Mykérinos

(Menkaourà dans le texte) et comment il retrouva sa bien-aimée avant de disparaître à jamais.

• Charles Sangle : *Nitaoukrit* (roman de mœurs égyptiennes),1909[20]

Ce roman fort long (356 pages) fait écho à une théorie répandue dans les années 1880-1920. Celle-ci stipulait que l'Égypte et la Chaldée communiquaient aisément et qu'il en résultait des interférences en matière de doctrines religieuses.

Est contée l'histoire d'un prêtre de Babylone, chassé de chez lui et réfugié à la cour de Nitaoukrit (dynastie non précisée). Il prêche un monothéisme précurseur du christianisme d'où ses nombreux ennuis. Le tout emmêlé d'intrigues de palais où l'amour de son entourage pour la reine joue un grand rôle; la couleur locale abonde, pas toujours de très bon goût. La concurrence entre protagonistes y est fort rude, si bien que le mot "fin" ponctue la disparition du dernier d'entre eux, à la manière shakespearienne.

Il est dommage que l'idée de départ du roman, malgré tout originale et peu exploitée, soit noyée dans un fatras de descriptions pseudo-poétiques au vocabulaire totalement hermétique (pour une cinquantaine de mots au moins).

• Robert Aladière : *Sous le regard d'Horus*, 1926[21]

Il s'agit d'un recueil de soixante-huit poèmes en prose d'une à trois pages chacun. La majorité est située dans l'Égypte ptolémaïque ou romaine. Cet ouvrage est très recherché par les collectionneurs spécialisés pour les messages ésotériques distillés entre les lignes.

• Léon Barry : *La dernière épousée d'Ammon*, 1926[22]

... l'Égypte au début du christianisme, sa classe dirigeante grecque, ses moines iconoclastes! Comment est abattu l'un des derniers temples d'Amon à Achôris (Tehneh-el-Gebel) alors que la dernière fidèle trouvera, à la fois, le dieu et la mort, au cours de cette destruction.

ROMANS POPULAIRES

• Enacryos (pseudonyme de J.H. Rosny Aîné) : *Les femmes de Setnê*, 1903[23]

Jeune noble de la cour de Thoutmès III, Setnê mène une vie oisive. Les tableaux "à l'antique" occupent la première partie du récit. Au cours des deux suivantes, le héros accompagne Pharaon jusqu'aux confins de l'Euphrate, lors de sa campagne d'Asie. L'exploration d'un marais peuplé de monstres et d'hommes amphibies est l'un des chapitres marquant.L'auteur a su faire revivre l'époque avec son brio habituel malgré quelques anachronismes choquants (usage de pièces de monnaie, par exemple).

• Félicien Champsaur : *La Pharaonne* (roman occulte),1929[24]

Le roman comporte deux parties géographiquement distinctes :

- d'abord à New-York où vit le mage Ormus, réincarnation de tous les prêtres de l'ancienne Égypte. Ses disciples sont recrutés parmi les riches désœuvrés de la cité. La réincarnation de la fille du dernier souverain n'est rien moins que sa propre fille, donc l'héritière du trône des pharaons, ce qui justifie "la pharaonne" dans le titre. Par incantations, spiritisme et autres, ils communiquent avec l'au-delà, provoquant en cours de cérémonie des descriptions verbales de grands pans de la vie quotidienne à la cour royale.

- en Égypte, enfin, où toute cette société recrée ses souvenirs *in-situ*, vécus dans une vie antérieure, cela va de soi. Chaque site visité induit un commentaire soit historique, soit sur la civilisation. Le texte est abondamment imprégné de théosophie et d'un ésotérisme que l'un des protagonistes, savant à ses heures, s'efforce de démontrer par des expériences physico-chimiques. Le lecteur peut ainsi plus facilement avaler des couleuvres de la dimension d'un python royal. L'illustration, par contre, est fort bien réussie et c'est là le seul intérêt de cet ouvrage, véritable chantre d'histoires "à dormir debout".

- Paul Dancray : *Watahah, la mystérieuse* - Roman d'aventures, 1925[25]

  Une expédition de prospecteurs de caoutchouc parcourt une région peu fréquentée d'Afrique Centrale. Après nombre de péripéties conformes aux idées du public à propos d'un "safari" au XIXème siècle, ils rencontrent Watahah, cité peuplée de descendants d'Égyptiens ayant fui l'invasion assyrienne. Toutefois, leur civilisation a été mâtinée de culture locale : sacrifices humains au dieu Sobek, par exemple.

- Albert Bonneau : *La cité sans soleil* - Roman d'aventures, 1927[26]

  Une mission archéologique explore le Soudan anglo-égyptien à la recherche de vestiges antiques. En plein désert, un accident de terrain conduit tous les membres du groupe de crevasses en grottes, de couloirs à une gigantesque cavité souterraine, juste à l'aplomb d'une pyramide. Cet univers clos perpétue une cité pharaonique préservée dans tous ses aspects grâce à une technologie très élevée que les prêtres égyptiens ont su tenir secrète.

- Éric Stanley : *Sous les pyramides* - Roman d'aventures inédit, 1931[27]

  Une momie pas comme les autres parvient dans le laboratoire d'un professeur de la faculté de médecine de Paris. Assisté d'un égyptologue, il entreprend avec succès de réveiller cette momie. Celle-ci leur révèle alors le secret d'un couloir inconnu au flanc de la pyramide de Khéops. Rendus sur place dans le plus grand secret pour exploiter cette incroyable donnée, ils découvrent au bout du corridor... des Égyptiens antiques, leurs temples, leur gouvernement, préservés comme autrefois (même commentaire que le titre précédent).

- Noël de Guy : *Les pilleurs de tombeaux* - Roman d'aventures inédit, 1931[28]

  Plus prosaïque cette fois, l'auteur raconte la découverte d'un tombeau qui appartient à un pharaon inconnu. Il met à contribution la fouille de l'hypogée de Toutankhamon et la découverte de la cache des momies royales pour ficeler un récit à peu près vraisemblable.

- André Michel : *Le mystère de la pyramide* - Roman d'aventures inédit, 1936[29]

  Dans une nouvelle très courte, le scénario exploite la même veine que celui de Bonneau et Stanley. Pourtant, aucun de ces trois titres n'est un plagiat du précédent; il y a juste un fond de trame commun quant à l'intrigue et aux moyens employés.

NOTES

1) Catalogues Lardanchet 1950 à 1975 et à la Nef des Fous 1988-92.

2) Charles de Fieux, chevalier de Mouhy, *Lamekis, ou le voyage extraordinaire d'un Égyptien dans la terre intérieure avec la découverte des Isles de Sylphide* , (2 vol. in-16), 1er vol., Paris, Poilly, 1737, 2e vol., La Haye, Neaulme, 1738.

3) Pierre Versins, *Encyclopédie de la science-fiction et de l'utopie*, Éd. l'Age d'Homme, 1972, 995 p., 1 table de lettrines dont 981 ill. noir, in-texte, p. 323 : "Fieux de Mouhy".

4) [abbé] Jean Terrasson, *Sethos, histoires ou vies tirées des monuments - Anecdotes de l'Ancienne Egypte* , (2 vol. in-12, 1 carte), Paris, Desaint , 1731.

5) P. Versins, *Encyclopédie* , p. 874 : Terrasson.

6) Rosny Aîné (adaptation de...), *Tabutu* , Paris, Dentu, 1894 (collection Petit Guillaume) : petit volume de 104 p., au format de 7 x 14 cm, ill. au noir de Marold et Mittis. Une reliure de l'éditeur pleine toile bleu-lapis avec un joli décor à l'or fin sur un coin du premier plat est connue. De même pour une reliure cuir plein maroquin ornée à l'identique (rarissime). Pas de rééditions connues.

*Le *conte de Satni* est un roman populaire égyptien ancien du VIème siècle avant notre ère, où le prince memphite Satni, devenu magicien, accumule les exploits surprenants, mais dont le fils "miraculeux" surpassera en prodiges son père et tout autre thaumaturge du temps pour incarner sagesse et connaissance insurpassables de la vieille Egypte. La première traduction du roman démotique avait été donnée par G. Maspéro, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, s.d. [1882], pp. 130-155.

7) Rosny Aîné (adaptation de...), *Égyptiens et Sémites - textes originaux* (*sic*), Paris, Borel,1895 (collection Papyrus). Volume de 8 x 16 cm, ill. au noir par Calbet et Mittis. Thème égyptien de la p. 143 à 246 avec longue introduction. Remarques sur la reliure, voir note 6. Pas de rééditions connues.

8) Théophile Gautier, *Le roman de la momie* , Paris, Hachette,1858, vol. in-16 broché sans ill. ni ornement. (Nombreuses rééditions).

9) Pierre Louys, *Aphrodite (mœurs antiques)*, Paris, 1896, paru d'abord chez Mercure de France en format broché sans ornement... si ce n'est le grand papier de l'édition originale.

10) Anatole France, *Thaïs*, Paris, Lévy Frères, 1890, vol. in-16 broché sans ornement.

11) Nau, "Histoire de Thaïs", *Annales du musée Guimet* XXX.1903, 3ème partie, pp. 1-114.

12) Gayet *L'exploration des nécropoles gréco-byzantines d'Antinoé*, dito, 1902, 50 p., 20 pl; Gayet *Le tombeau de Thaïs*, pp. 35-38.

13) Georges Price, *Les trois disparus du Sirius* , Tours, Mame, 1898. Cartonnage éditeur in-4, pleine percaline rouge gravée noir et or avec trois tranches dorées. Nombreuses ill. au noir de Zier, in- texte et hors-texte.

14) Paul d'Ivoi, *Le cousin Lavarède*, Paris, Furne, 1897 et *La capitaine Nilia*, 1898; chaque volume in-4, relié toile éditeur avec décor polychrome au premier plat et dos. Trois tranches dorées. Ill. du premier titre par Metivet, avec quelques h.t. couleurs + carte, du second par Tinayre avec h.t. en sépia seulement. Respectivement 420 et 436 p. Rééditions multiples (la dernière en livre de poche).

15) Marguerite Divin, *Contes et légendes de l'Égypte ancienne* , Paris, Nathan, 1938 (collection "Contes et Légendes de tous les pays"); in-16 dos toilé bistre à lettres et motifs or, cartonnage éditeur aux plats papier illustré une couleur / fond crème représentant une scène de banquet au continu sur les deux plats. Ill. h.t. glacées en deux couleurs de Marion Level, chacune bordée en haut et bas d'une frise de style égyptien (et même de hiéroglyphes authentiques). Chaque chapitre débute par une lettrine et se termine par un cul-de-lampe; 250 p. et table de matières. Il y a eu quatre rééditions successives chez Nathan; l'ill. est changée aux deux dernières, et c'est dommage !

16) Henri Iselin, *Légendes de l'ancienne Égypte au pays des pharaons*, Paris, Lanore, 1962 (collection "Légendes"). Petit in-8 broché à couverture illustrée deux couleurs et ill. au noir de l'auteur. Une seule édition.

17) Prosper Castanier, *La courtisane de Memphis - Roman antique* , Paris, Borel, 1900 (collection Nymphée); format 19 x 9,5 cm, broché, à couverture illustrée et ill. (noir et sanguine) de Calbet; 390 p. + tables + publicités. Répertoire du "Carillon Illustré". L'édition originale est tirée sur chine à quelques exemplaires et accompagnée d'une suite de gravures. Il existe une reliure éditeur pleine percaline-lapis frappée en coin d'un nymphéa or de même qu'au dos. Une deuxième reliure éditeur est rarissime et très convoitée : plein maroquin. Pas de réédition.

18) Robert de Flers, *La courtisane Taia et son singe vert*, Paris, Borel, s.d. (circa 1900-1905) (collection Petit Guillaume Lotus Bleu). Petit format, 7 x 14 cm broché comportant sur premier plat un médaillon illustré façon sanguine, et de nombreuses ill. au noir de Marold et Fabres, h.t. et in-texte; 114 p. + table + extrait catalogue. Reliure éditeur, voir n° 17. Pas de réédition.

19) Eugène Hugny, *Nitokris*, Paris, Borel, 1903, in *La Dryade* n° 5-6. Recueil éditeur de 6 numéros brochés au moyen d'un papier simili-velours orangé uni. Chaque exemplaire de 32 pages au format 13 x 20 cm possède sa couverture d'origine (pre-

mier comme deuxième plat). Les ill. sont anonymes et au noir. 19 p. en tout. Jamais édité en volume ni en recueil.

20) Charles Sangle, *Nitaoukrit, roman de mœurs égyptiennes*, Paris, Eugène Fasquelles, 1909, (Bibliothèque Charpentier). In-16, relié amateur, dos toile et plats papiers moirés; 346 p.. Pas de réédition.

21) Robert Aliadière, *Sous le regard d'Horus*, Paris, J.L.-L. d'Atrey, 1926. Petit in-16 broché. Ill. de trois compositions au noir de André Cheftel (un h.t., un bandeau, un cul de lampe); 176 p., pas de réédition.

22) Léon Barry, *La dernière épousée d'Ammon*, H. Léon Barry,1926 (collection *Ex Lux Orienta*). Petit format 10,5 x 15,7 cm, broché à couverture illustrée deux couleurs sur fond papier bistré. Les tirages ordinaires sont sur un beau papier crème clair avec un frontispice polychrome de Paul Zenker dans le style des fresques tombales du Nouvel Empire. Chaque chapitre débute sous un bandeau et se termine par un cul de lampe. Chaque page est encadrée et flanquée de deux frises en haut et en bas du cadre; 148 p.+ tables + catalogue. Une réédition vers les années 50. Tirage sur Japon des 500 premiers exemplaires.

23) Enacryos (pseudonyme de J.H. Rosny Aîné), *Les femmes de Setnê*, Paris, Ollendorf, 1903 (nouvelle collection artistique illustrée). In-12 broché à couverture illustrée polychrome. Nombreuses ill. en noir de Dufau gravées sur bois par G. Lemoine... hors et in-texte + bandeau illustré en tête de chaque chapitre; 264 p. + catalogue illustré. Pas de réédition.

24) Félicien Champsaur, *La Pharaonne, roman occulte*, Paris, Ferenczi et Fils, 1929. In-18 broché à couverture illustrée polychrome (papier glacé). Ill. au noir in et h.t., de Lorenzi; 238 p. + 1 page de catalogue. L'édition ordinaire est dans un papier affreux ! Pas de réédition.

25) Paul Dancray, *Watahah la mystérieuse - Roman d'aventures*, Paris, Tallandier, 1925 (bibliothèque des grandes aventures n° 39); prix :1,50 F. Petit in-18 à couverture illustrée polychrome de Thiriet, encadré de bleu marine (célèbre chez les collectionneurs sous l'appellation de "Tallandier Bleu"); 224 p. dans le plus mauvais papier qui se puisse concevoir. Réédition dans la même présentation, mais à 2,00 F.

26) Albert Bonneau, *La cité sans soleil - Roman d'aventures*, Paris, Tallandier, 1927 (n° 195 à 2,00 F); dito note 25 pour le reste sauf 223 p. Rééditions chez l'éditeur, même présentation à 2,25 F et 2,75 F.

27) Eric Stanley, *Sous les pyramides - Roman d'aventures inédit*, Paris, Ferenczi et Fils,1931 (collection "Le livre d'aventures" n° 46). Petit format in-16 à couverture illustrée polychrome d'Armengol, en réserve dans un cadre bleu turquoise (connu des amateurs sous la référence Ferenczi - bleu); 222 p. dans un papier épouvantable. Pas de réédition.

28) Noël de Guy, *Les pilleurs de tombeaux*, dito note 27, sauf 198 p. et n° 40.

29) André Michel, *Les mystères de la pyramide - Roman d'aventures inédit*, Paris, Ferenczi et Fils,1936 (collection "Le petit roman d'aventures" à 25 c. Format 10 x 14,5 cm à couverture illustrée en noir signée Georges Vallée, titre et ill. en réserve dans fond bleu; 32 p.. Réédition vers 1947 dans une autre collection même format et baptisée "Mon roman d'aventures").

RITUEL FUNÉRAIRE AU MOYEN EMPIRE : L'*OURYT* ET LA LUTTE CONTRE LES INSECTES NÉCROPHAGES

Nadine GUILHOU

Les diverses étapes de la momification rapportées par Hérodote nous sont connues de façon très inégale. En effet, si le déroulement de l'emmaillotage et la valeur de chacun des actes effectués nous ont heureusement été transmis par le Rituel de l'Embaumement[1], si d'autre part l'étude des momies a permis de retrouver les gestes accomplis par les prêtres embaumeurs lors de la première phase, dite "chirurgicale"[2], la phase de dessication dans le natron nous reste totalement inconnue, si bien qu'elle a donné lieu à des hypothèses très diverses[3], bien que ce soit une opération essentielle à la bonne conservation de la momie.

Il est étrange, d'autre part, que les sources égyptiennes restent muettes sur un rite aussi important que la momification, se contentant de montrer, en une scène synthétique, Anubis, sous un dais, penché sur la momie achevée. N'allons pas parler hâtivement de tabous qui interdiraient aux prêtres de faire état de ce qui se passait dans le secret de l'officine d'embaumement, ou au moins d'une répugnance à évoquer l'éviscération et la dessication du corps. Au demeurant, le Rituel de l'Embaumement est là pour nous suggérer qu'il existait des écrits dans ce domaine et que chacun des gestes rituels avait une profonde valeur religieuse. Attribuons donc cette lacune aux aléas de la conservation, en espérant que de futures découvertes permettront un jour de la combler. En attendant, nous pouvons retrouver certains faits rituels à travers d'autres documents dont la fonction est à première vue toute autre.

En effet, les textes funéraires comme le Livre des Morts et surtout les Textes des Sarcophages, destinés à assurer la protection du mort dans l'au-delà, sont amenés, à maintes reprises, à faire allusion à ce qui avait été mis en œuvre pour la renaissance d'Osiris, qui sert de prototype et de modèle à la renaissance de chacun. D'autre part, la mort étant ce qui permet l'accès à la multiplicité des espaces - le mort né à une vie nouvelle sera à la fois dans la terre à travers son corps matériel, sur terre (le jour) et au ciel (la nuit) à travers sa personne immatérielle - et des temps (éternité conçue comme le passage d'un cycle à un autre) -, de ce fait, donc, la momification constitue précisément ce passage qui permet les transformations du mort, ses "*venues à l'existence*", selon le terme égyptien. Elle est elle-même une transformation, effectuée sur terre, à travers les gestes rituels, qui a son parallèle dans l'autre monde, plus précisément le monde céleste et astral. Inversement, nous pouvons penser que ce que nous disent les textes funéraires du devenir du mort dans l'au-delà du réel a son correspondant dans le monde réel. En d'autres termes, ces textes ont plusieurs niveaux de lecture, selon une idée essentielle dans l'Égypte ancienne, et au fondement même de ses conceptions religieuses, qui veut que les domaines du réel et de l'iréeel, du visible et de l'invisible - que l'on peut appeler monde terrestre et monde céleste, monde des hommes et monde des dieux, monde du jour et monde de la nuit, monde des effets et monde des causes -sont deux mondes à la fois opposés et complémentaires, réunis par tout un jeu de correspondances, qui font que l'un est le miroir de l'autre, selon une conception cohérente de l'univers.

De ce fait vont se trouver imbriquées dans un même texte des allusions au mythe initial (la mort d'Osiris et les rites accomplis pour lui la première fois), au présent du défunt pour qui sont accomplis les rites de momification, et à son devenir, qui commence dès que ces rites sont mis en œuvre, les premières étapes de son voyage correspondant aux différentes étapes de la momification.

C'est dans ce contexte que nous nous attacherons à préciser les rites accomplis dans l'*ouryt*, qui ont pour fonction d'écarter les insectes nécrophages.

L'*ouryt* est un édifice qui avait été construit pour Osiris lors de la reconstitution de son corps, à Busiris, comme le précise le Papyrus Louvre I.3079[4] :

O Sokaris-Osiris, quand se produisit ce désastre, la première fois, on fit pour toi une ouryt *à Busiris, pour t'embaumer et rendre agréable ton odeur. On a fait pour toi qu'Anubis soit dans la* ouâbet, *pour accomplir ses rites.*

Moi (= Isis*) et ta sœur Nephtys allumions des torches à l'entrée de l'* ouryt *pour chasser Seth sous l'aspect d'un oiseau-*ousha, *et Anubis est sorti de l'enclos* (?) *de la* ouâbet *pour abattre tous tes ennemis.*

Ce texte montre bien le parallélisme entre les deux lieux, *ouryt* et *ouâbet*, l'*ouryt* étant citée en premier lieu, ce qui indiquerait peut-être que s'y déroulait la première partie des opérations.

Cette hypothèse est confirmée par d'autres textes, comme le Ch. 229 des Textes des Sarcophages[5] : l'*ouryt* y est évoquée comme un lieu où se déroule, dans le secret, le traitement du corps en décomposition :

Je suis venu, que soit voilé ce qui est en décomposition, que s'épanchent mes humeurs putrides, que soit emmailloté ce qui avait été trouvé pour moi en déliquescence dans le secret de l' ouryt.

La traduction "*déliquescence*", que j'emprunte à P. Barguet, est particulièrement heureuse, car dans l'*ouryt*, le corps est présenté à maintes reprises comme quelque chose de liquide, une sorte d'eau dormante, promesse de vie :

Ce N, il va vivre! C'est ce fleuve (du) maître de l'Univers quand il est encore étendue liquide, Noun, eau stagnante (nnw)*, chair dans la torpeur de l'*ouryt[6].

Image reprise dans le pap. Louvre I.3079 :

Acclamation pour toi, en ce tien nom de Celui qui stagne[7]*, qui préside à la place de l'*ouryt.

Ainsi l'*ouryt* serait peut-être le lieu où le corps est traité avant l'emmaillotage proprement dit. L'endroit où l'on tâche de stopper le

processus de décomposition, peut-être, donc, le lieu où l'on procédait à la dessication par le natron. Cette hypothèse pourrait trouver une confirmation dans la représentation de la tombe d'Antefoker[8] où l'on voit, sur un bateau, le lit funéraire, masqué par une sorte de caisse, déposé à terre pour y être tiré sur un traîneau, tandis que la légende dit :

Déposer à terre pour faire le décompte des colonnes (?)[9]

L'*ouryt* peut donc être soit une partie de la *ouâbet*, si cette dernière désigne l'ensemble de l'officine d'embaumement, soit l'une des salles de cette officine dont la *ouâbet* formerait une deuxième salle.

Quoi qu'il en soit, lors de son passage dans l'*ouryt*, le corps est dans un état éminemment critique. Il est encore en putréfaction, et donc particulièrement vulnérable et sensible aux attaques de l'ennemi, qui va se manifester sous l'aspect, très concret, de l'insecte nécrophage.

Les Égyptiens n'avaient pas manqué d'observer ces insectes, qui se développaient si la dessication du corps et sa protection par les différents onguents mis en œuvre n'étaient pas bien conduites.

Dans les Textes des Sarcophages, ils n'ont pas de nom précis. On insiste surtout sur leur petite taille qui leur permet de s'introduire subrepticement auprès du cadavre :

> *En le voyant dans l'* ouryt, *de mauvais desseins sont conçus par celui qui voudrait sévir contre lui, après s'être transformé en puce capable de se faufiler sous ses flancs*[10].

Il s'agit clairement d'une manifestation de Seth, puisqu'à côté du déterminatif de l'animal figure celui du dieu, cet être malfaisant étant la plupart du temps nommé *nbḏ*, "*le Dissimulé*".

Dans le Livre des Morts, il sera désigné par un terme particulier, *ꜥp-3yt*, "*insecte nécrophage*", et les différentes vignettes du Ch. 36, qui a pour fonction de "*repousser l'insecte nécrophage*", montrent bien les multiples aspects de ces insectes[11] qui appartiennent à différentes familles, *Dermestidae* et *Tenebrionidae* pour l'essentiel et qui, selon les genres et les espèces, ont le corps plus ou moins renflé ou allongé, conformément aux représentations qui accompagnent ce chapitre. Des

larves d'Anthrène ont d'ailleurs été retrouvées lors du démaillotage de la momie de Lyon[12].

Dans le Livre des Morts, ce chapitre s'insère dans tout un ensemble de formules destinées à repousser les multiples formes que peut revêtir l'ennemi[13], et en particulier les serpents, qu'il vaut peut-être mieux interpréter, dans ce contexte, comme des vers, ou plus largement la vermine, étant donné que le même mot peut désigner tantôt les vers tantôt les serpents (*ḥf3w/ḥf3t*). Trois autres chapitres, enfin, visent simplement à "*ne pas se putréfier*" (Ch. 45, 46, 154).

Ainsi, le mort était nanti, au Nouvel Empire, de textes permettant d'écarter tous ces ennemis de la momie[14]. A partir de la XXIe dynastie, ce rôle sera dévolu à différents génies gardiens, brandissant des serpents et des lézards, disposés tout autour du sarcophage[15].

Au Moyen Empire se déroulait en outre une cérémonie destinée à écarter l'insecte nécrophage, manifestation de Seth :

Voici que Seth est venu dans ses transformations. Il a dit qu'il mettrait en péril la chair du dieu !

- Qu'il lui soit donc porté tort, qu'il soit massacré, dit Atoum.

Anubis, maître de Ro-qereret, veille sur ce dieu, fils du maître des dieux, et Isis a placé ses mains derrière lui (...). Les chemins sont surveillés, les portes sont gardées.

Ici, dans le chapitre 50 des Textes des Sarcophages[16], ce sont les dieux qui interviennent. Il s'agit de la mort d'Osiris, de la Première Fois.

A l'image de cette cérémonie première avait lieu dans l'*ouryt* une veillée funèbre durant laquelle s'élevaient des lamentations :

Ô, ô, ô, ô, dois-je me réjouir, ou dois-je me lamenter ?

Dois-je mettre mes bras au-dessus de ma tête[17] *à cause de ce dieu, maître des dieux ?*

*Je lance un cri de lamentation, je pousse un cri dans l'*ouryt, *à cause de ce Dissimulé qui est entré après avoir accompli ses trans-*

formations contre ce dieu, pour remplir de crainte les dieux dans la ouâbet[18].

Deux figurantes jouent le rôle d'Isis et de Nephtys :

Isis se lamente grandement,

Nephtys pleure sur ce dieu, maître des dieux[19].

Les autres assistants sont les prêtres et embaumeurs attachés à l'officine d'embaumement :

Prêtre-sem, *prêtre lecteur, embaumeur, que chacun de vous renverse l'ennemi !*[20]

Soyez vigilants, vous qui êtes dans la ouâbet, *attardez-vous, vous qui êtes dans l'*ouryt *! (...) Allumez des torches, préposés à la chambre ! Dieux qui êtes dans l'obscurité, qui placez votre protection au-dessus de votre maître, répartissez-vous le service horaire pour le maître de la couronne blanche, jusqu'à ce que revienne d'Héliopolis Horus ...*[21]

Passé mythique et présent s'interpénètrent ici, mais il y a une allusion très précise à un tour de garde[22] effectué par les assistants. Le texte indique d'autre part que des torches sont allumées, ce que confirment le papyrus du Louvre (cité ci-dessus), et le Ch. 137 B du Livre des Morts[23]. On trouve un rappel du même rite sur le lit d'embaumement d'Amenhotep[24] :

[Puisse le roi faire offrande à Anubis] qui préside au pavillon divin (...), pour qu'il fasse allumer pour toi une torche durant la nuit, qui brille sur ta poitrine.

Labib Habachi note précisément que ce lit présente la particularité de posséder un trou creusé à chaque angle, probablement pour y placer les torches allumées durant la veillée funèbre.

Ces torches avaient bien sûr pour fonction essentielle d'écarter les ténèbres, manifestations du mal.

On peut penser qu'à côté des cris de lamentation, les assistants poussaient des cris destinés à éloigner l'ennemi, à l'image des "*génies coutilliers qui*", sur les chemins, "*poussent des cris et mettent des obs-*

tacles"[25]. Très certainement, ils jouaient une sorte de jeu sacré, évoquant ce qui s'était produit pour Osiris, comme l'indiquent, dans plusieurs chapitres, les incises au style direct. Par exemple, au Ch. 54 :

Crions (à voix) haute : ô, ô, ô, ô, serai-je donc seul ici ...[26]

ou encore, à la fin de cette longue nuit :

Anubis dit à Osiris : (maintenant que) te voilà éveillé à la vie, tu peux contempler tes apparitions. Violence a été faite à Celui qui voulait agir contre toi[27].

Cette veillée de douleur et d'angoisse[28] se termine en effet avec le lever du soleil :

Tu y demeures (= dans l'*ouryt*) *jusqu'à ce que la terre se soit éclairée (...)*

Le jour se lève-t-il à l'orient du ciel qu'il y darde ta poitrine de rayons[29].

Nous retrouvons ici une allusion au soleil illuminant la poitrine du mort[30], qui fait songer également à la vignette du Ch. 154 du Livre des Morts : on y voit la momie, allongée sur le lit funéraire, exposée aux rayons du soleil, avec la légende : "*Ne pas laisser périr le corps*".

On peut se demander si cela ne correspond pas à un rite, avec une exposition effective du corps au soleil, au matin, qui illustrerait le triomphe de la lumière renaissante, après cette longue traversée de la nuit qu'est la momification - ou seulement le passage dans le natron, c'est la question qui se pose.

En effet, si l'on admet l'hypothèse que l'*ouryt* est le lieu où s'effectue la première partie essentielle de la momification, la dessication, l'exposition du corps au soleil, dans ou devant l'*ouryt*, se ferait au terme de cette première phase, avant l'emmaillotage. Ceci reste une hypothèse. Cependant, on peut noter que c'est à ce moment-là que la lutte contre les insectes nécrophages prend tout son sens, et non quand le corps est déjà enveloppé de bandelettes.

Ceci n'exclut pas, d'ailleurs, une deuxième veillée, bien attestée par ailleurs, à la fin de l'ensemble de la momification, avant la mise en terre, à la veille de rejoindre la nécropole. Les rites accomplis lors

des fêtes du mois de Khoiak présentent bien, également, plusieurs expositions au soleil[31].

D'un point de vue plus concret, une telle pratique serait en outre d'une utilité certaine : après avoir débarrassé le corps du natron, on le ferait sécher au soleil, sans doute après un rinçage rapide, avant de l'emmailloter. Encore une fois, cependant, ceci reste du domaine de l'hypothèse.

Quoi qu'il en soit, les Textes des Sarcophages nous permettent de reconstituer une veillée rituelle qui prenait place, au Moyen Empire, au cours de la momification. Ils apparaissent bien comme des textes qui présentent plusieurs niveaux de lecture, comme nous l'avons souligné dans l'introduction, et font allusion aux différents lieux du devenir du mort : tandis qu'on procède, sur terre, à la conservation de son corps, son être immatériel entame son parcours vers l'espace céleste afin d'y traverser la nuit pour renaître, au matin, à la lumière.

NOTES

1) J.-Cl. Goyon, *Rituels funéraires de l'ancienne Egypte*, Paris, *LAPO*, 1972.

2) J.-Cl. Goyon - P. Josset, *Un corps pour l'éternité, Autopsie d'une momie*, Paris, 1987.

3) Ainsi R. Dawson, «Making a mummy», *JEA* 13, 1927, p. 40-49.

4) Traduction et commentaire par J.-Cl. Goyon, «Le cérémonial de glorification d'Osiris du papyrus Louvre I.3079 (col. 110 à 112)», *BIFAO* 65, 1967, p. 89-155, et plus particulièrement p. 96 et 102, avec notes correspondantes.

5) *CT* III, 294-298, en particulier III, 294 g et III, 296 a-d. Pour une étude de ce chapitre, voir P. Barguet, «Les textes spécifiques des différents panneaux des sarcophages du Moyen Empire», *RdE* 23, 1971, p. 15-22, en particulier p. 15-16.

6) Ch. 399, *CT* V, 166 i.

7) Selon l'excellente traduction de Goyon. Voir sa note 99, p. 119.

8) TT 60. Voir N. de G. Davies et A. Gardiner, *The Tomb of Antefoker*, Londres, 1920, pl. 18 et 19.

9) Pour l'interprétation de cette légende, qui dépasse le cadre de cet article, voir J.-J. Clère, «Un passage de la stèle du général Antef», *BIFAO* 30, 1930, p. 425-447, en particulier p. 442-43.

Il faut rester très prudent devant cette scène qui pose un certain nombre de problèmes d'interprétation. Cependant il est clair

1/ qu'elle se situe sur un autre registre que celui des funérailles et appartient donc à un domaine différent (de même que la scène correspondante chez Rekhmirê);

2/ que ce n'est pas ici le sarcophage, qui est transporté, mais le lit funéraire supportant un "contenant" différent, comme le montre bien la comparaison des deux registres.

10) Ch. 49, *CT* I, 215 f-216 a.

11) Ils ont été étudiés par L. Keimer, «Pendeloques en forme d'insectes faisant partie des colliers égyptiens», *ASAE* 31, 1931, p. 145-186; «Suite», *ASAE* 33, 1933, p. 97-130, et «Notes additionnelles», *ASAE* 37, 1937, p. 155.

12) Goyon-Josset, *Autopsie*, commentaire des photographies p. 125 et 126.

13) Certains évoquent des aspects plus traditionnellement séthiens, comme le crocodile (Ch. 31-32), "*le (serpent) qui avale l'âne*" (Ch. 40), Rerek/Apophis (Ch. 39), ou des formes plus rare de l'ennemi, comme " *les deux Meret*" (Ch. 37).

14) On pourra aussi trouver les différents chapitres de protection du Livre des Morts, avec leur vignette, sur le fond du sarcophage, comme par exemple Caire 41004 et 41009, A. Moret, *CGAE, Sarcophages de l'époque bubastide à l'époque saïte*, Le Caire, 1912-13, pl. 12 et 17.

15) L'exemple le plus ancien est sans doute le sarcophage de Psousennès. Voir P. Montet, *La nécropole royale de Tanis, II, Le tombeau de Psousennès*, Paris, 1951. Voir aussi les génies gardiens de Montouemhat.

16) *CT* I, 227 f- 228 d.

17) En signe de deuil.

18) Ch. 52, *CT* I, 239 d-240 a.

19) Ch. 49, *CT* I, 215 b-d.

20) Ch. 60, *CT* I, 251 h-252 a.

21) Ch. 49, *CT* I, 216 b-217 b.

22) Le texte dit : "*partagez les heures*" : *psš wnwt*.

23) Ici, le flambeau représente l'Oeil d'Horus, lumière qui vient renverser les différents ennemis d'Osiris.

24) Labib Habachi, «An embalming bed of Amenhotep, Steward of Memphis under Amenophis III», *MDAIK* 22, 1967, p. 42-47.

25) Ch. 50, *CT* I, 226 d-e.

26) *CT* I, 244 g-h. Voir aussi, au Ch. 50, l'intervention d'Atoum, citée ci-dessus.

27) Ch. 49, *CT* I, 221 d-e.

28) Cette angoisse, manifeste dans le groupe des Textes des Sarcophages étudiés, pourrait tenir au fait que la dessication, s'il s'agit bien de cela, est une phase totalement passive, dans la momification, et probablement la plus aléatoire : sa durée, en particulier, devait dépendre d'un certain nombre de paramètres, tels que la chaleur ambiante (saison et latitude) et le volume du corps, et comportait donc un certain nombre d'inconnues.

29) Ch. 60, *CT* I, 253 a, c et 254 d.

30) avec des termes différents, cependant, de l'inscription du lit citée ci-dessus.

31) La statuette de Sokaris est exposée une première fois au sortir du moule, puis une deuxième fois, après l'application des couleurs. Ceci pourrait correspondre aux deux grandes étapes : dessication/solidification et enveloppement/parure. Voir E. Chassinat, *Le mystère d'Osiris au mois de Khoiak*, I-II, Le Caire, 1966-1968, Livre VI, p. 821. La confection de la statuette de Sokaris, à Busiris, représente la reconstitution du corps démembré d'Osiris (Livres V, p. 815 et VI, p. 820-821).

L'ANIMAL ET LE MONDE DE L'AU-DELÀ LES MOMIES DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE LYON

Muriel NICOLOTTI & Lilian POSTEL
Institut d'Égyptologie Victor-Loret
Université Lumière-Lyon 2

Il y a un peu plus de quatre-vingt-dix ans paraissait la première livraison de *La Faune momifiée de l'ancienne Égypte*[1], ouvrage dû à la collaboration du Dr. Louis Lortet, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Lyon[2], et du naturaliste Claude Gaillard, membre de l'équipe de Lortet au Muséum[3].

Les deux savants se proposaient de dresser un panorama aussi complet que possible de la faune égyptienne à l'époque pharaonique en se fondant sur l'étude des centaines de momies animales que Lortet, depuis 1901, s'attachait à faire entrer au Muséum[4]. Cet intérêt prononcé pour l'étude de la faune pharaonique et cette volonté quasi encyclopédique sont à l'origine de la constitution à Lyon, dans ce qui est aujourd'hui le Musée Guimet d'Histoire naturelle, de la plus riche collection de momies animales hors d'Égypte.

Dans les années 1910, cette collection est en grande partie formée. Certains spécimens ont été étudiés par Lortet et Gaillard et ont alors fait l'objet d'une publication. A ce jour, à l'exception d'un petit nombre de momies exposées dans les salles d'égyptologie, des centaines d'autres sont conservées dans l'une des réserves du musée.

Le journal d'entrée du Muséum fournit des informations assez peu précises et souvent lacunaires sur les dates d'arrivée et les lieux de provenance de ces momies animales. Les différents arrivages se sont effectués entre les années 1897 et 1909. On apprend par exemple que, le 23 octobre 1897, Ernest Chantre a rapporté de sa mission en Égypte vingt-six momies acquises à Louqsor. Le dernier envoi, dû au Service

des antiquités de l'Égypte, est daté du 3 avril 1909 et consiste en trois caisses d'un poids total de 120 kg contenant, entre autres, vingt momies d'oiseaux provenant d'Akhmim[5].

Ces données demeurent donc très générales et, si l'on additionne pour chaque espèce le nombre de momies mentionnées dans le journal d'entrée, on s'aperçoit que le résultat se situe bien en deçà du nombre réel de momies entreposées dans les réserves. Ainsi, sur un peu plus de trois cents momies de sauriens que possède le musée, seules quarante-trois sont répertoriées dans le journal d'entrée. Dès lors, établir un lien entre les renseignements livrés par les momies elles-mêmes et ce registre est pratiquement impossible, d'autant que ce dernier ne comprend ni numéros d'inventaire, ni notices descriptives.

A l'heure actuelle, les momies n'ont d'ailleurs pas encore toutes été inventoriées, notamment celles des oiseaux, mais de récents travaux ont porté à mille cent soixante et un le nombre de fiches effectives.

Ces fiches concernent un large éventail d'espèces animales et il faut souligner la richesse et la diversité des collections du musée. Quelques ensembles se distinguent par leur importance quantitative. L'on dénombre par exemple cent quarante-neuf poissons momifiés - dont cent vingt-six *Lates niloticus* -, trois cent treize crocodiles, trois cent quatre-vingt-huit oiseaux - dont soixante et un ibis, huit oies du Nil, un canard pilet et un grand nombre de rapaces divers (faucons, éperviers, buses, busards, milans, autours et aigles) -, cent quatre musaraignes, soixante-treize chats. D'autres espèces sont plus modestement attestées : sont ainsi répertoriés vingt chiens momifiés, vingt gazelles, dix-sept caprinés, treize serpents, neuf insectes, cinq bovidés, cinq singes et quatre hyènes. Il existe enfin des spécimens isolés, tels deux gastropodes, une tortue, un lézard, un âne, un bouc, une chèvre, un bélier ou un renard.

Ces momies ne présentent cependant pas toutes le même aspect. Certains animaux ont en effet bénéficié d'un traitement *post-mortem* dans leur intégralité tandis que, pour d'autres, seuls des fragments significatifs, vraisemblablement à usage d'ex-voto, ont été embaumés : quatre dents de hyène provenant de la nécropole de Kôm Ombo té-

moignent de cette pratique à moins qu'il ne s'agisse là des hasards de la conservation. Un autre parti a été adopté pour les espèces de petite taille ou pour les nouveau-nés d'une espèce : les individus, momifiés séparément dans un premier temps, ont été ensuite regroupés au moyen d'un ciment résineux en un seul ensemble, appelé communément "amas" par les égyptologues. Le musée possède de la sorte un amas de momies de serpents - ou d'anguilles - ainsi que plusieurs amas de bébés crocodiles momifiés. Dans ce dernier cas, l'amas lui-même peut être façonné à l'image d'une momie de crocodile adulte et emmailloté en tant que tel. Il existe enfin des momies "composites" - voire "factices" - constituées d'éléments divers auxquels a été donnée l'apparence de la momie de l'animal souhaité : à ce titre, le contenu d'une momie supposée être celle d'un bélier entier a en réalité livré des ossements disparates de bélier (crâne, vertèbres) et de crocodile (vertèbres, griffes, plaques dermiques osseuses).

L'état de conservation de ces momies est en outre assez inégal : beaucoup d'entre elles ont été démaillotées et décharnées au début du siècle par Lortet et Gaillard pour étude zoologique et c'est sous la forme de trophées et de squelettes que se présentent actuellement nombre de momies de gazelles. Cet état de fait a au moins pour avantage de faciliter aujourd'hui encore certaines observations zoologiques.

L'originalité du fonds se manifeste en bien des points. Il comprend certes des momies fréquemment rencontrées dans les collections égyptologiques, comme celles des chats et des chiens, mais, dans la catégorie des canidés, les chiens côtoient des chacals et, ce qui est moins commun, un renard.

Certaines dépouilles de chiens ayant fait l'objet d'un démaillotage montrent que l'animal a été embaumé allongé sur le flanc, les pattes et la queue repliées sous le ventre ; le pelage roux demeure visible en quelques endroits non enduits de résine. La silhouette massive et courte de la tête prouve qu'il ne s'agit pas d'un sloughi, grand chien levretté pourvu d'un museau effilé, de grandes oreilles pointues et d'une petite queue retroussée que les Égyptiens ont utilisé pour la chasse ; cet animal se rapprocherait davantage d'une autre espèce au museau rela-

tivement court, aux petites oreilles et à la longue queue, figurée, par exemple, sur un relief de la tombe saïte de Pabasa, située dans l'Assassif [6].

Les chacals momifiés du musée relèvent de l'espèce *Canis aureus*, ou chacal doré, qui doit son appellation à la robe gris jaune de ses représentants. Il n'est pas sûr que les Égyptiens aient connu le *Canis mesomelas,* ou chacal à chabraque, au pelage noir formant couverture sur le dos et dont l'aire de répartition actuelle s'étend de l'Afrique orientale à l'Afrique du Sud [7].

L'unique spécimen de renard momifié que compte le musée doit appartenir à l'une des trois espèces attestées en Egypte, à savoir le *Canis vulpes* - ou renard roux -, le *Canis pallidus* - ou renard pâle - et le *Canis ruppelli* - ou renard famélique. Nombre de momies de renards ont été exhumées à Assiout et Giza et cet animal, à l'instar des autres canidés - chiens et chacals -, semble avoir été associé à Oupouaout d'Assiout et au préposé à l'embaumement des défunts, Anubis [8].

Une étude portant sur la dentition des cent quatre momies de musaraignes - famille des Soricidés -, regroupées en "paquets" contenant jusqu'à cinquante individus, lesquels avaient été disposés dans des corbeilles tressées enfouies dans le sol, a permis de déterminer au moins six espèces alors que les études anciennes n'en reconnaissaient que deux : on peut citer parmi elles le *Sunctus etruscus*, vivant encore en Egypte, et la *Crocidura* sp. du groupe *Dolichura*, espèce sans doute aujourd'hui éteinte [9].

Deux espèces de gazelles ont bénéficié de la momification : la gazelle dama (*Gazella dama*) et la gazelle dorcas (*Gazella dorcas*), cette dernière étant de plus petite taille. La plupart de ces momies ont été mises au jour à Kôm Ombo, Kommir (près d'Esna) ou Touna el-Gébel et se présentent les pattes repliées sous le corps, enserrées dans un linceul dont la forme générale reproduit la silhouette de l'animal avec parfois quelques détails anatomiques peints - les yeux notamment. Beaucoup d'entre elles ont cependant été démaillotées et décharnées à l'époque de Lortet et Gaillard. Signalons, à titre d'exemple, un tro-

phée provenant de Kommir dont l'appartenance à telle ou telle espèce pose problème : l'unique corne subsistant encore s'apparente au cornage annelé, lyriforme vu de face et en "S" vu de profil, d'une gazelle dama mais le petit volume du crâne l'identifie plutôt à une gazelle dorcas mâle [10].

Enfin, cinq momies, ou fragments de momie (main, pelage), sont attribuables à des singes : ils ont été exhumés dans un ouadi prolongeant la Vallée des Rois vers l'ouest et baptisé, en raison de la nature des découvertes qui y ont été faites, Vallée des Singes (Gabbanat el-Gouroud). L'une de ces momies avait été placée dans un réceptacle en bois taillé à l'image d'un cynocéphale - ou babouin : l'animal lui-même devait être toutefois, d'après la configuration de son crâne, un cercopithèque, singe plus gracile que le babouin et bien attesté dans l'Égypte ancienne. C'est ainsi que sur l'une des parois de la tombe thébaine de Rekhmirê, vizir de Thoutmosis III à la XVIIIe dynastie, un cercopithèque au pelage vert-bleu et à la face ventrale blanche s'agrippe au cou d'une girafe impassible, tenue en laisse par deux tributaires nubiens [11].

Ces quelques exemples illustrent les perspectives qu'offre la grande variété de la collection et il paraît certain que celle-ci est loin d'avoir livré tous ses enseignements.

De toutes les études, certes encore largement partielles, qui ont été menées, il ressort que le nombre élevé de momies extraites du sol de l'Égypte témoigne d'une pratique relativement tardive. En effet, si les inhumations d'animaux, isolées ou, le plus souvent, groupées en nécropoles plus ou moins vastes, sont attestées dès l'époque prédynastique, elles demeurent toutefois marginales et doivent être interprétées, selon Kessler [12], dans un contexte essentiellement royal : l'animal, élevé vraisemblablement dans un parc des dépendances du palais, incarne l'un ou plusieurs des principes fondamentaux de la nature royale - ainsi le taureau la force et la fécondité - et, par sa présence, notamment lors des cérémonies de renouvellement du pouvoir monarchique, garantit rituellement la pérennité des capacités physiques et intellectuelles du souverain.

De l'Ancien au Nouvel Empire s'opère un glissement sensible du domaine royal au domaine divin. Dès lors, l'animal, "image vivante du dieu", est perçu comme le support matériel en lequel se manifeste la divinité selon sa spécificité. L'animal, représentant unique de son espèce, choisi en fonction de critères précis pour incarner le dieu durant son existence, est entouré de soins particuliers, élevé dans l'enceinte du temple et reçoit à sa mort les honneurs divins : en tant que nouvel Osiris, son corps est embaumé et il rejoint ses prédécesseurs dans la nécropole dévolue aux manifestations animales du dieu, tandis que son successeur est intronisé.

Il en va ainsi, au moins dès le Nouvel Empire, des taureaux Apis, manifestation de Ptah à Memphis, Mnévis, manifestation de Rê à Héliopolis, et Boukhis, manifestation de Montou-Rê à Armant.

A la Basse Époque, les clergés locaux, exacerbant ou se faisant seulement l'écho d'une tendance accrue à un nationalisme régional qui s'appuie sur les cultes tutélaires et la piété populaire, étendent cette pratique à tous les représentants d'une espèce, selon une tradition inaugurée autour des falconidés d'Horus - principe royal par excellence - au moins dès la XXXe dynastie à Edfou, Philae et Athribis [13].

Désormais, tout être vivant en qui la divinité peut trouver un support pour se manifester devient l'emblème de son action à tous les stades de l'existence. Les théologiens développent le système imagé de l'expression du divin habituel à l'Égyptien en ayant recours à la figuration d'un animal ou de l'une de ses parties significatives pour rappeler ou décrire une situation précise de l'activité créatrice. De la sorte, les mœurs amphibies du crocodile évoquent la conjonction des éléments aquatiques et terrestres, lesquels sont à la base de la création et source de toute vie qui se concrétise par le surgissement de la lumière. Ainsi le crocodile devient-il, sous le vocable de Sobek-Rê, l'une des manifestations du démiurge en son activité créatrice et organisatrice de l'univers.

Selon ce principe, d'innombrables nécropoles sont ouvertes à proximité des temples, dans lesquelles s'entassent les momies des représentants d'une espèce dont chacune constitue le réceptacle d'une par-

celle de la divinité. La momie de l'animal consacré à un dieu local devient ainsi l'expression tangible de l'immanence du principe divin, notion qui jusqu'alors ne dépassait guère le cercle des théologiens et autour de laquelle se cristallise dorénavant une grande part de la piété populaire.

Cette pratique atteint sa pleine expansion à l'époque ptolémaïque. En dépit du manque de critères de datation dans la plupart des cas, certaines études ont permis de poser quelques jalons chronologiques. Notamment, l'étude des momies de crocodiles du Muséum tendrait à montrer que les plus anciennes ne seraient pas antérieures au IIIe siècle avant notre ère et qu'un grand nombre d'entre elles aurait été confectionné dans le courant du Ier siècle avant notre ère, autrement dit à la fin de l'époque ptolémaïque. La quantité et la qualité des momies animales auraient décru au cours de l'époque romaine et cette forme de culte aurait disparu dans les premiers siècles de notre ère, parallèlement à l'affirmation du christianisme [14].

Beaucoup reste à faire cependant en ce qui concerne la compréhension du phénomène religieux que constitue, à la Basse Epoque, la momification de tous les représentants d'une même espèce associée à la manifestation d'une divinité. La présence de momies de tel animal dans tel lieu s'explique parfois difficilement si l'on considère les cultes principaux de la localité. Il faut peut-être alors se tourner vers l'essor, à l'époque tardive, de cultes secondaires méconnus et réexaminer la théologie locale. Le problème de l'approvisionnement en animaux destinés à la momification serait en outre à reconsidérer. La forte proportion de jeunes et de bébés observée dans certaines populations d'animaux momifiés comme les chiens, les chats ou les crocodiles impliquerait l'existence d'élevages. Ces élevages devaient toutefois être réservés à quelques espèces - dont les crocodiles - et l'on est amené à supposer que, pour la plupart des animaux, les Égyptiens prélevaient des spécimens vivants dans leur cheptel ou bien organisaient des collectes à grande échelle afin de récupérer les animaux morts naturellement. En ce qui concerne les oiseaux - à l'exception des faucons pour lesquels les textes anciens mentionnent des fauconneries -, on

peut également suggérer la tenue de grandes chasses au filet en vue d'approvisionner les officines des embaumeurs. Les représentants d'espèces sauvages, dangereuses et difficiles à observer, ont probablement été offerts après avoir été tués au cours d'une chasse à moins qu'ils n'aient été trouvés morts au détour d'une promenade dans les franges désertiques de la vallée et soustraits à l'action des charognards et des nécrophages : ceci expliquerait le fait que l'on rencontre parfois simplement des fragments momifiés, tels les griffes et dents de hyènes ou de lions.

Les techniques d'embaumement appliquées aux animaux ont d'autre part rarement retenu l'attention des égyptologues : il faut reconnaître qu'elles sont la plupart du temps sommaires et que l'état desdites momies n'incite souvent guère à l'étude. Toutefois, aussi rudimentaires soient-ils, ces procédés dont l'objectif était le même - éviter la putréfaction, autrement dit déshydrater le corps et extraire organes internes et viscères hautement putrescibles - devaient nécessairement s'adapter aux différentes catégories d'animaux : celles-ci, selon que leur peau était couverte de poils, de plumes ou d'écailles, devaient en effet recevoir un traitement différent.

Il ne faut pas perdre de vue non plus qu'en préalable à toute synthèse sur la faune pharaonique, de nombreux points sont à reprendre à la lumière des progrès de la zoologie, notamment dans la détermination des espèces.

Dans cette perspective, la collection du Muséum est appelée à évoluer. Il convient dans un premier temps d'assurer la préservation des momies. Certaines se sont beaucoup dégradées depuis les quelque quatre-vingt-dix ans qu'elles se trouvent en France. Il devient urgent de trouver un traitement efficace à grande échelle. Quelques essais, ou traitements partiels, ont été réalisés récemment : l'application de thymol a ainsi permis d'éliminer les champignons de surface.

Dans un second temps, il serait souhaitable de procéder à l'étude rigoureuse et exhaustive des collections, selon les méthodes actuelles de recherche. Cette étude a déjà été amorcée avec la réalisation d'un fichier détaillé des momies de crocodiles [15].

Enfin, parviendra-t-on peut-être à dresser, selon les vœux de Lortet et de Gaillard, un tableau complet et, en quelque sorte vivant, de la faune pharaonique. La pratique cultuelle qui a abouti à la momification de nombreux animaux offre la possibilité de connaître les espèces qu'ont côtoyées les anciens Égyptiens. Beaucoup d'entre elles ont disparu du sol de l'Égypte, en grande partie à cause de l'action de l'homme. Il faut aujourd'hui les rechercher plus à l'ouest, dans les réserves du Sahara, et au sud, au cœur de l'Afrique orientale. A leur tour, elles se trouvent menacées par l'homme en raison du développement démographique et de l'instabilité politique de nombreux pays et leurs aires de répartition ne cessent de se restreindre. A plus ou moins court terme, certaines d'entre elles risquent de s'éteindre, tel l'oryx dont le dernier spécimen a été vu en Égypte en 1906 et qui survit aujourd'hui en petit nombre dans le Sahara.

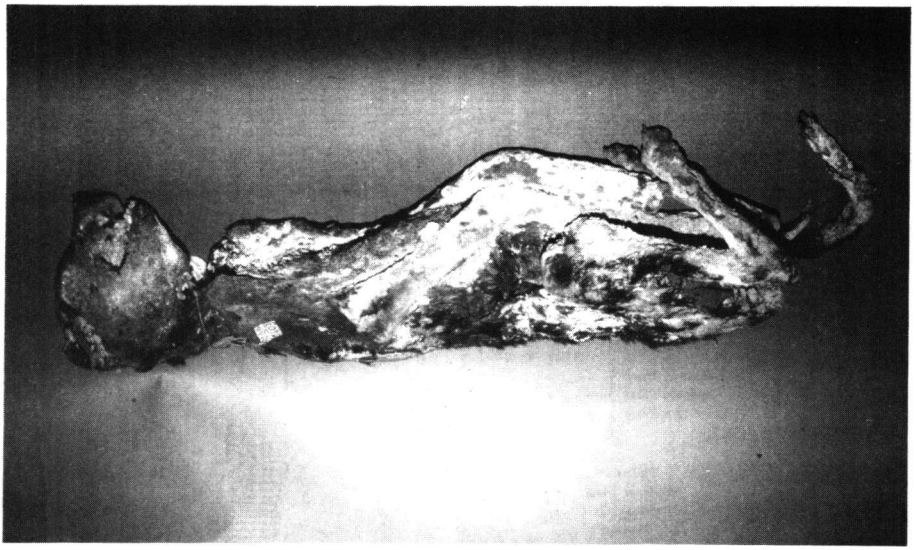

Chien
Collection des momies animales égyptiennes du Muséum de Lyon

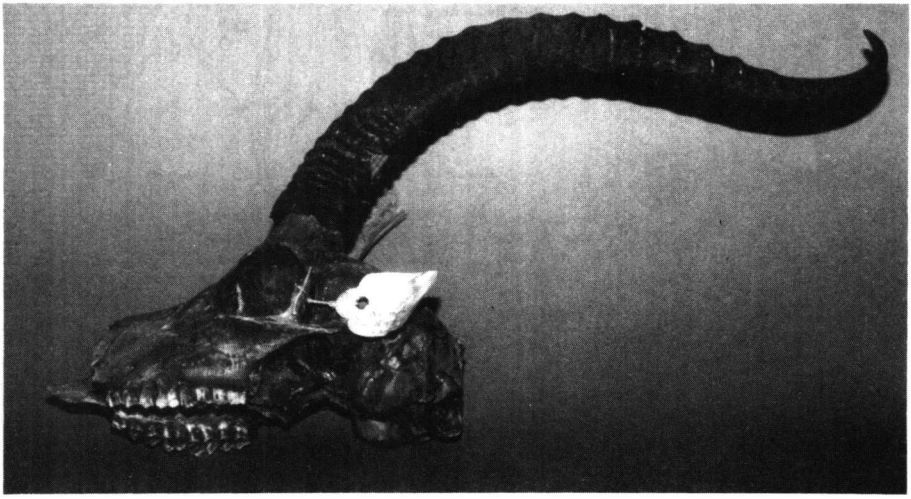

Crâne de gazelle
Collection des momies animales égyptiennes du Muséum de Lyon

Principaux lieux de provenance des momies animales : nécropoles et sites divers

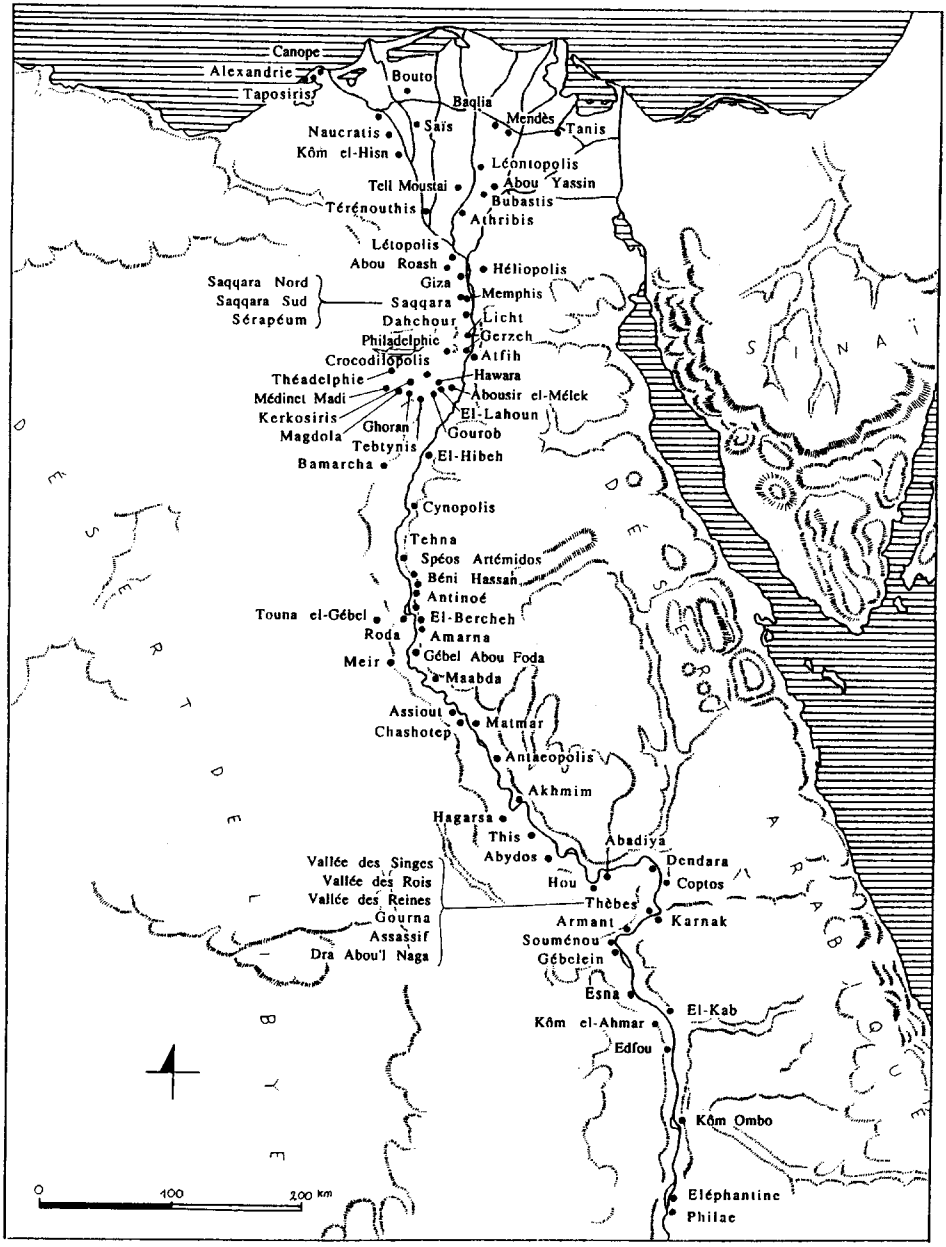

NOTES

1) Lortet L. & Gaillard Cl., *La Faune momifiée de l'ancienne Egypte* I-II, Ed. Georg, Lyon 1905 (tome I) et 1909 (tome II) ; l'ouvrage se compose en réalité de cinq livraisons dont la première est parue en 1903 dans le volume VIII des *Archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon* ; ces cinq fascicules ont par la suite été réunis en deux volumes à partir de 1905.

2) *Cf.* Dawson W.R. & Uphill E.P., *Who Was Who in Egyptology*, The Egypt Exploration Society, Londres 1972, p. 184.

3) *Ibid.*, p. 110.

4) Ainsi lit-on dans Daressy G. & Gaillard Cl., *La Faune momifiée de l'antique Egypte, Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, Service des antiquités de l'Egypte, Le Caire 1905, p. II : "En 1882, M. le docteur Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, avait proposé à M. Maspero de faire préparer au Muséum de Lyon des squelettes pouvant montrer la richesse de la faune qui nous a été ainsi conservée et fournir en même temps des documents précieux pour la comparaison des races animales qui vivaient dans la vallée du Nil il y a plus de deux mille ans avec celles qui y subsistent de nos jours. [...] C'est en 1901 qu'elle [*i.e.* la proposition] reçut ses effets pratiques".

5) *Cf.* Journal d'entrée, vol. I et II.

6) Tombe n° 279 ; *cf.* Porter B. & Moss R.L.B., *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs, and Paintings, I. The Theban Necropolis, Part 1. Private Tombs*, Oxford 1960 (2e éd.), p. 357-359 (abrégé par la suite en PM I²/1) ; sur les chiens, voir Fischer H.G., "Hunde", *Lexikon der Ägyptologie* III/1, Wiesbaden 1977, 77-81 (abrégé par la suite en *LÄ*); Lortet & Gaillard, *La Faune momifiée* I, p. 1-16 et 249-250 ; II, p. 283-294.

7) *Cf.* Barta W., "Schakal", *LÄ* V (1984), 526-528 ; Lortet & Gaillard, *La Faune momifiée* I, p. 1-4 et 17-18 ; II, p. 267-277.

8) *Cf.* Störk L., "Fuchs", *LÄ* II/3 (1976), 348 ; Lortet & Gaillard, *La Faune momifiée* II, p. 260-267.

9) *Cf.* Brunner-Traut E., "Spitzmaus", *LÄ* V (1984), 1160-1161 ; Lortet & Gaillard, *La Faune momifiée* I, p. 32-37 ; II, p. 79-83.

10) *Cf.* Brunner-Traut E., "Gazelle", *LÄ* II/3 (1976), 426-427 ; Lortet & Gaillard, *La Faune momifiée* I, p. 78-86.

11) Tombe n° 100 ; *cf.* PM I²/1, 206-214 ; Davies N. de G., *The Tomb of Rekh-mi-Re' at Thebes, The Metropolitan Museum of Art Egyptian Expedition* 11, New York 1943, pl. XX.

12) *Cf.* Kessler D., "Tierkult", *LÄ* VI/4 (1985), 574.

13) Sur la présence de faucons dans le rituel divin de ces trois temples, *cf.* Alliot M., *Le Culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées, Bibliothèque d'étude* 20, IFAO, Le Caire 1954, fasc. II, p. 585-607.

14) *Cf.* Kessler, *loc. cit.*, 571-587 ; Kessler D., *Die Heiligen Tiere und der König. Teil I : Beiträge zu Organisation, Kult und Theologie der spätzeitlichen Tierfriedhöfe, Ägypten und Altes Testament* 16, Wiesbaden 1989.

15) Nicolotti M. & Robert L., *Les Crocodiles momifiés des collections du Musée Guimet d'histoire naturelle de Lyon*, Institut d'égyptologie Victor-Loret, Lyon 1992 (inédit) ; ce catalogue sera complété par une synthèse à paraître dans *Les Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon* sous le titre : "Le Crocodile (*Crocodilus niloticus*) dans l'Égypte ancienne : une étude fondée sur les crocodiles momifiés du Museum d'Histoire naturelle de Lyon".

LES ÉTRANGERS DANS LA CIVILISATION PHARAONIQUE[1]

Pascal VERNUS

La civilisation égyptienne possède une très forte identité. Les monuments qu'elle a produits, n'importe qui les reconnaît presque au premier coup d'œil, tant est caractéristique sa manière de voir le monde et de le faire voir. Il y a plus: cette identité, elle l'a maintenue pendant trois millénaires, et au-delà même. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer, par exemple, la palette de Nârmer qui date de 3000 avant J.-C. environ, avec une scène rituelle d'un temple d'époque romaine comme celui d'Esna. Dans l'une et l'autre, on retrouve des constantes, malgré les milliers d'années qui les séparent, et l'inévitable évolution du style. Cette infrangible identité, qui perdure pendant une si longue période, pourrait faire croire que la civilisation pharaonique s'est préservée de toute influence extérieure en vivant repliée sur elle-même. C'est faux, bien entendu. Tout au long de son histoire, elle a eu à se confronter avec l'autre, c'est-à-dire les étrangers, soit en les rencontrant hors de ses frontières, soit en les recevant de gré ou de force chez elle. Quel accueil leur faisait-elle ? Percevait-elle en eux une menace pour son identité dont elle était apparemment si jalouse ? Ou, au contraire, cherchait-elle en eux des possibilités d'enrichissements ? Pour répondre à ces questions, seront successivement examinés :

- I La conception de l'étranger dans la vision égyptienne du monde.
- II Les processus d'installation des étrangers en Égypte
- III La destinée sociale qu'ils pouvaient y attendre.
- IV L'acculturation des étrangers en Égypte.

I - LA CONCEPTION DE L'ÉTRANGER DANS LA VISION ÉGYPTIENNE DU MONDE

L'Égypte se considère comme un empire, c'est-à-dire que ses frontières potentielles, excédant ses frontières du moment, s'étendent aussi loin que s'étend l'univers[2]. Chef de cet empire, le pharaon ne manque pas d'affronter, toujours victorieusement, cela s'entend aisément, les peuples étrangers habitant la périphérie. D'où le thème, si répandu dans l'iconographie et la phraséologie, de l'étranger vaincu et prisonnier. Lui correspondent des pratiques magico-rituelles fort élaborées : inventaires détaillés des peuplades et de leurs souverains, envoûtement sur des statues ou des vases inscrits à leurs noms, *Ächtungstexte*, etc., bref un appareil symbolique sophistiqué visant à l'assujettissement des étrangers[3].

Cela posé, gardons-nous bien de réduire la vision égyptienne de l'étranger à ces proclamations un peu fanfaronnes de son humiliation face à la supériorité de pharaon. Les faits se révèlent plus complexes. Ainsi, l'un des guides de l'Au-delà, le *Livre des portes* apporte un témoignage plus nuancé. La scène du registre inférieur de la cinquième heure de cette composition [4] montre Horus et les quatre races qui symbolisent l'humanité, à savoir:

- les Égyptiens, appelés "les hommes" (*rmṯ*);
- les Asiatiques (*ꜥ3m.w*);
- les Nubiens (*nḥsy.w*);
- les Libyens (*ṯmḥ.w*).

Une très importante légende surmonte ces représentations:

"Que ça aille bien pour vous, bétail de Rê, issu du grand qui préside au ciel ! Que le souffle soit à vos narines!"

La légende explique ensuite comment chaque race a été créée par des actions du démiurge. Comme très souvent, l'étiologie se fonde sur le jeu de mots, la dénomination égyptienne de ces actions faisant assonance avec le nom de la race. L'important est que ce mythe ne pose pas de différence ontologique entre les Égyptiens, même s'ils se dési-

gnent comme "les hommes (par excellence)", comme de nombreux peuples dans le monde, et les autres races[5]. Bien au contraire, chaque race appartient à part entière au même ensemble, "le bétail de Rê".

Bien entendu, les différences qui distinguent les races sont reconnues. Elles se marquent dans la diversité des langues, qui tiennent à la manière diverse dont elles sont articulées - l'égyptien dit "retournées" - dans la bouche[6]. Elles se marquent aussi dans les types physiques, dans les couleurs de peau, etc. Mais à toutes une origine commune, l'action du démiurge, comme l'exprime un hymne à Aton :

> *"Les populations de Syrie et de Koush, le pays d'Égypte, tu as mis chacun à sa place, tu as assuré leur subsistance, chacun, quel qu'il soit, possédant ses ressources alimentaires afin que sa durée de vie soit déterminée. Les langues ont été séparées ainsi que leurs apparences physiques, leurs couleurs de peau sont différenciées, car tu as différencié les peuples[7]."*

Parce que le créateur est à l'origine de ces différences, elles ne sauraient correspondre à des différences de valeur. Ainsi, dans la conception égyptienne, l'altérité est cosmologique, mais non ontologique. A chaque race est assignée une situation différente dans la géographie de l'univers, à laquelle correspond un ensemble de particularités distinctives, mais non une différence d'être. Tous les peuples ont été créés par le démiurge et dépendent également de lui pour leur subsistance; ils participent donc d'une même nature.

II - LES PROCESSUS D'INSTALLATION DES ÉTRANGERS EN ÉGYPTE.

On classera les processus à travers lesquels les étrangers s'installaient en Égypte - entendons de manière durable - en trois types, selon que cette installation était provoquée, simplement tolérée par les Égyptiens, ou imposée à eux.

1°) Installation provoquée

Une grande partie des étrangers installés en Égypte étaient des prisonniers capturés à l'occasion de razzias ou d'opérations de police, ou

encore de guerres offensives ou défensives. Ces prisonniers étaient souvent attribués aux grandes institutions qui composaient l'État égyptien, en particulier les temples. Ainsi, Thoutmosis III décompte-t-il soigneusement le nombre de captifs, qui, à la suite de chacune de ses campagnes, furent donnés au temple d'Amon. Par exemple, de l'an 23 à l'an 42, pas moins de 1588 Asiatiques, sans compter les Nubiens, vinrent accroître le déjà fort riche ergastule de cette institution.

A ceux-là s'ajoutaient les captures individuelles dont les soldats particulièrement méritants se voyaient gratifiés pour leur usage personnel. Ainsi, le célèbre Ahmès, fils d'Aben, ce vieux guerrier blanchi sous le harnois, ramena de ses campagnes contre les Hyksôs et les Nubiens 19 captifs qui devinrent ses serviteurs personnels. Il les énumère dans sa tombe avec l'ostentation satisfaite et suffisante d'un parvenu.

Si le soldat égyptien ne dédaignait pas les captifs, il avait un goût particulier pour les captives. Selon une tradition attestée à la fois dans l'iconographie de l'Ancien Empire, (dans une tombe de Deshasha) et dans les textes satiriques du Nouvel Empire, il devait les porter sur le dos. Il lui fallait être vigilant dans sa capture, et veiller à s'emparer d'une mince et svelte jeune fille plutôt que d'une grasse odalisque.

Prolongement des guerres proprement dites, les tributs versés par les peuples assujettis à l'Égypte comprenaient aussi des contingents de personnel servile qui était ainsi implanté en Égypte.

La progéniture des potentats ou chefs étrangers constituait un cas particulier. Au Nouvel Empire, les enfants des élites dirigeantes étrangères étaient emmenés en Égypte et élevés à l'intérieur du palais (les "enfants du *kap*") et des dépendances du harem. Certains pouvaient être renvoyés dans leurs pays d'origine pour occuper la place d'un père disparu. Mais la majorité demeurait en Égypte où il leur arrivait de faire une belle carrière, comme on le verra plus loin. Bien évidemment, un tel processus d'immigration avait fort peu d'importance quantitative. En revanche, du point de vue qualitatif, il n'est pas négligeable, puisque beaucoup d'étrangers ainsi fixés en Égypte détenaient des positions influentes.

Le flot de travailleurs immigrés qui venaient régulièrement grossir la population égyptienne ne provenait pas seulement de butin ou de tribut. Il y avait, à partir du Nouvel Empire, à tout le moins, un commerce d'"esclaves"[8].

2°) Installation tolérée

A côté de cette immigration provoquée, il y avait une immigration plus spontanée. Un cas est illustré par la célèbre scène de la tombe du nomarque Khnoumhotep de Béni Hassan. Les Asiatiques ne viennent pas, comme on l'a cru longtemps, apporter de la galène. Au contraire, c'est une expédition égyptienne envoyée chercher de la galène dans le désert qui borde la mer Rouge qui les avait rencontrés et amenés en Égypte[9].

L'Égypte savait accueillir aussi les réfugiés politiques. La Bible raconte la destinée de Hadad, l'Édomite, qui vient trouver asile auprès d'un pharaon, probablement Siamon, dont il épousa une des belles-sœurs. Plus tard, ce n'est plus un individu isolé, mais une partie du peuple hébreu, dont le prophète Jérémie, qui se réfugiera en Égypte après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor.

Par ailleurs, la tolérance d'étrangers en Égypte pouvait prendre la forme d'un acccord politique. Ainsi, sous la XXVIème dynastie, les pharaons concédèrent-ils aux Grecs le secteur de Naucratis afin qu'ils y établissent tout à la fois un centre d'importation doué d'un monopole et des manufactures. En échange, l'Égypte s'octroyait un pourcentage sur les produits importés et fabriqués.

3°) Installation subie

Bien entendu, il arrivait que des étrangers s'installent en Égypte contre la volonté des Égyptiens. Le pays, avec sa fertilité et ses richesses, attirait tout naturellement les convoitises des peuplades qui l'entouraient et dont l'habitat n'avait pas les mêmes avantages. Certes, les pharaons multipliaient précautions, bastions et garnisons pour protéger leurs frontières, mais ils ne parvenaient pas toujours à arrêter totalement les infiltrations. Lesquelles s'effectuaient en suivant les voies d'accès naturelles. Ainsi, dans le Delta oriental, dans la zone où l'an-

cienne branche pélusiaque quittait les terres cultivables, les Asiatiques n'avaient cessé de pénétrer depuis le Moyen Empire, et sans doute même avant. Vivant du commerce, et en particulier de l'importation de cuivre, ils avaient colonisé la région en nombre en se mêlant aux populations égyptiennes. Cette colonisation aboutit à une partition de cette région d'avec l'Égypte dès le courant de la XIIIème dynastie, puis à l'occupation Hyksôs, en lui fournissant une base de départ.

A côté de ces implantations étrangères qui grossissaient au fur et à mesure d'infiltrations que l'armée et les polices des frontières ne parvenaient pas à colmater, d'autres résultaient tout bonnement d'un compromis. En raison d'un rapport de force peu favorable, l'État pharaonique concédait des secteurs aux étrangers qu'il ne pouvait repousser. C'est ainsi, par exemple, que s'opéra l'installation des Libyens en Égypte à la fin de l'Époque Ramesside. Depuis le règne de Merneptah, l'Égypte avait eu à s'opposer avec plus ou moins de succès à leur déferlement, en réussissant à le limiter à des razzias ou à des coups de mains épisodiques. Mais, au cours de la XXème dynastie, leur pression s'accentua au point[10] que les pharaons durent leur concéder des fiefs, avec, en contrepartie, l'obligation bien théorique de se tenir prêts à servir dans l'armée en cas de besoin. Résultat: l'implantation sur le territoire d'un grand nombre d'étrangers.

Les peuples qui conquirent l'Égypte dans le cours du premier millénaire avant J.-C. contribuèrent évidemment à l'installation d'étrangers, le plus souvent sous forme de troupes stationnées, avec leurs familles, aux endroits stratégiques. On verra plus tard que ce processus était sans doute celui que les Égyptiens supportaient le plus impatiemment.

Ainsi, l'immigration d'étrangers était un phénomène quasi endémique dans l'Égypte pharaonique. Toutefois, selon les époques, varie son intensité. Elle demeure relativement faible aux hautes époques, puis s'accélère au Nouvel Empire. Varient aussi ses modalités. A l'Époque Ramesside, elle est tout à la fois sollicitée et contrôlée. Avec le premier millénaire, la voici de plus en plus subie. Varie enfin sa répartition géographique. Elle est importante aux débouchés des voies

d'accès, en particulier dans les ports fluviaux comme Pérounéfer, le port de Memphis. Elle n'est pas négligeable dans les grandes capitales, Thèbes, Memphis, où les travaux appellent une forte main-d'œuvre, ou encore dans des zones offrant de larges espaces à coloniser, comme la Moyenne Égypte[11]. Globalement, elle est plus marquée en Basse Égypte qu'en Haute Égypte.

Voilà donc défini de quelle manière les étrangers étaient amenés à s'installer de façon durable en Égypte. Qu'y pouvaient-ils espérer ? Quelles destinées les y attendaient.

III - DESTINÉE SOCIALE DES ÉTRANGERS EN ÉGYPTE

Ne nous y trompons pas, une grande partie des étrangers installés en Égypte étaient utilisés comme main-d'œuvre servile[12]. Le recours à l'immigration était une nécessité dans un État qui ne parvenait pas à trouver dans sa population une force de travail suffisante pour sa bonne marche, laquelle impliquait de grands travaux, tout à la fois agricoles et monumentaux. C'est précisément dans ce secteur que nous trouvons abondance d'étrangers.

Beaucoup d'entre eux étaient de simples travailleurs agricoles, utilisés aux tâches fondamentales : creusement et curage des canaux, construction de digues. Souvent, avec un degré de qualification supérieure, les étrangers devenaient jardiniers ou vignerons.

Outre l'agriculture, les immenses complexes monumentaux qu'érigeaient les pharaons requéraient une main-d'œuvre abondante. Point de surprise, donc, à constater la forte proportion d'étrangers parmi les carriers, plus spécialement utilisés pour la taille et le transport des pierres, et pour le creusement des tombes[13], et aussi parmi les maçons affairés au moulage de briques. Sous le règne de Thoutmosis III, sur le chantier de Deir el Bahari, les ouvriers qualifiés se répartissent certains jours en 3/4 d'étrangers, en particulier des Hourrites et des Syriens, pour 1/4 d'Égyptiens[14]. Par une heureuse et rare coïncidence, nous possédons une représentation de ce chantier dans la tombe du vizir Rekhmirê qui en avait la responsabilité. Examinons en détail les travailleurs manipulant les briques: on peut identifier des Asiatiques

reconnaissables à leur peau claire et leur collier de barbe, et des Nubiens dont la peau est plus foncée. Rappelons que, selon la Bible, les Hébreux furent astreints à fabriquer des briques pour la ville de Ramsès.

Les étrangers exerçaient aussi des emplois plus qualifiés. Dans la domesticité, d'abord. Beaucoup étaient majordomes, cuisiniers, brasseurs. On aimait aussi à décorer par une touche d'exotisme le personnel d'une cérémonie d'apparat. Ainsi, dans le cadre des préparatifs en vue de l'arrivée de pharaon, on prévoit de disposer :

> *"des esclaves de Kerek,... après avoir été lavés, oints, vêtus d'une robe, marchant sous sa fenêtre. Ceux parmi eux qui ont atteint l'âge adulte sont destinés aux cuisines, à préparer la bière de Qédy du palais du roi, vie, santé, force. (Qu'on dispose) des esclaves de Canaan et de Khor, de beaux jeunes gens et de beaux Nubiens de Koush capables de manier l'éventail, chaussés de sandales et vêtus d'une robe, leurs bracelets à leurs bras*[15]."

Rappelons aussi, l'attrait irrésistible du pharaon Pépy pour le pygmée que ramenait une expédition vers le sud. Il tenait tant à contempler cette curiosité exotique qu'il enjoignît à ceux qui le convoyaient de prendre toutes les précautions pour qu'il ne tombe pas du bateau !

Nombre d'étrangers exerçaient aussi des activités artisanales : travail du cuivre, de l'or, joaillerie, construction navale. Ou encore, ils mettaient leur bateau et leur maîtrise de la navigation au service des grandes institutions[16]. Les femmes étrangères pouvaient être employées comme tisseuses.

Certains entraient dans le personnel des institutions, par exemple à titre de "courtiers"[17], mais aussi dans le clergé[18].

Mais c'est surtout pour l'armée que, de tout temps, les Égyptiens ont fait appel à un recrutement extérieur. Un fait significatif : les forces de maintien de l'ordre étaient à l'origine recrutées dans une ethnie nubienne, les Medjay[19]. A la longue, cet ethnique finit par devenir purement et simplement un terme de fonction, "le policier", selon une évolution pour lequel le mot français "zouave" fournit un bon parallè-

le. Au Nouvel Empire, l'armée égyptienne était composée de prisonniers de guerre reconvertis en auxiliaires. A Médinet Habou, les peuples de la mer représentés captifs sur une paroi, apparaissent sur une autre dans des corps de l'armée de pharaon. Pour s'assurer la fidélité des soldats ainsi recrutés de force, les Égyptiens avaient plusieurs procédés. D'abord, ils prenaient soin d'affecter les recrues étrangères dans des garnisons sises à l'opposé, ou, à tout le moins, éloignées de leur pays d'origine[20]. Ensuite, ces recrues étaient placées dans des forteresses sous le commandement d'officiers égyptiens. Ils étaient, semble-t-il, désarmés et ne venaient prendre les armes dans les arsenaux des grandes villes qu'en cas de besoin. Enfin, on les fixait en Égypte par des avantages en nature, en particulier des lopins de terre. En Moyenne Égypte, une zone propice aux stationnements des contingents militaires, les pharaons avaient multiplié les forteresses et les fondations occupées par des garnisons de Shardanes, de Shasou, de Hourrites[21].

A la Basse Époque, les pharaons ne renoncèrent pas à recruter des soldats étrangers, bien au contraire. Le principe demeure, mais les modalités changent, puisque, désormais, ces contingents sont surtout constitués de mercenaires - Cariens, Ioniens, Phéniciens - rétribués directement ou mis à disposition à la suite d'alliance. Ainsi des troupes furent envoyées par les Athéniens pour soutenir la révolte d'Inaros ou celle d'Amyrtée; ainsi, le général Chabrias quitta-t-il Athènes pour entrer au service d'Achoris; ainsi le roi Agésilas de Sparte amena-t-il des hoplites pour aider Téos.

Bien évidemment, la présence de ces mercenaires pouvait être plus ou moins durable. Certains, comme les Cariens utilisés par Psammétique I demeurèrent dans le Delta oriental, puis à Memphis où un quartier particulier leur était réservé; un terme spécifique, "les Caromemphites" fut même créé pour les désigner.

Le métier des armes est donc l'une des occupations les plus fréquemment exercées par les étrangers installés en Égypte. Si beaucoup restaient simples soldats, certains parvenaient à des grades plus élevés.

Par exemple, dans la charrerie, on relève plusieurs détenteurs du titre de "chef d'écurie"[22] d'origine clairement non égyptienne.

Il y a plus. Nous connaissons des étrangers qui ont obtenu le titre de "général" ou de "chef des troupes". Alors, ils entraient de plain-pied dans l'élite dirigeante de la société pharaonique, et leurs cas doivent être examinés en même temps que celui d'autres étrangers, qui avaient, eux-aussi, réussi à s'introduire dans cette élite.

Car pendant une période de son histoire, à tout le moins le Nouvel Empire, la classe dirigeante de la société pharaonique s'ouvrit largement à des personnes d'origine étrangère. En effet, des dénombrements effectués sont révélateurs. Pour le Nouvel Empire on relève pas moins d'une soixantaine d'étrangers indiscutables ayant détenu des postes très élevés dans le clergé et l'administration. Pour bien apprécier ce chiffre, il faut, d'une part tenir compte des lacunes de notre documentation, d'autre part du fait que beaucoup de fonctionnaires d'origine étrangère ne sont plus reconnaissables comme tels pour avoir pris des noms égyptiens. Autrement dit, on a tout lieu de croire que ce chiffre est bien en-dessous de la réalité.

A cette importance quantitative, correspond une importance qualitative, puisque beaucoup exercèrent de très hautes responsabilités : Atounem fut gouverneur du Fayoum; Loulou, directeur des domaines; Aperel, vizir[23]; Bay, directeur du Trésor du pays entier; etc...

Plus encore, on ne laisse pas d'être frappé par le fait que nombre d'étrangers étaient étroitement liés à la personne du pharaon, soit parce qu'ils dirigeaient une institution dépendante du harem ou du palais, soit parce qu'ils étaient les conseillers privés à travers des charges comme celle de "chambellan", de "flabellifère à la droite du roi"[24], de "suivant du roi", de "hérault du roi", et surtout, d'"échanson du roi". Cette appellation n'est pas, bien sûr, à prendre au sens littéral. La plupart des nombreux étrangers[25] qui l'ont portée étaient avant tout des favoris ou des hommes de confiance. De manière plus générale, beaucoup d'étrangers de l'entourage immédiat du pharaon se virent confier la responsabilité des grands chantiers du règne. Ainsi, Béné, surnommé Paheqamen fut "directeur des travaux à Thèbes"; Ourkhiya et son fils

Ioupa furent tous deux gouverneurs du Ramesseum; Bénisen, surnommé Ramsèsemopé, supervisa le creusement de la tombe de Merneptah.

De tous ces étrangers, l'homme qui parvint à jouer le rôle le plus important dans l'histoire fut le directeur du Trésor du pays entier Bay. S'abritant derrière le pâle pharaon Siptah, un infirme et la régente, puis pharaon Taousert, il tira dans l'ombre les ficelles du pouvoir pendant la période d'instabilité qui suivit le règne de Séthy II. S'arrogeant des pouvoirs exorbitants, il parvint à mettre le pays en coupe réglée, projetant de stipendier des potentats asiatiques pour renforcer sa mainmise. Son entreprise eût réussi sans l'intervention de l'énergique Sethnakht. Malgré cet échec[26], le cas de Bay demeure exemplaire. Il montre comment des étrangers pouvaient se tailler une position éminente en parvenant à gagner l'estime et la confiance du pharaon par leurs qualités. Bien entendu, comment ne pas penser à la carrière de Joseph en Égypte. Sans entrer dans le complexe problème de l'historicité du récit biblique, il est clair qu'il évoque un fait avéré: l'élévation d'étrangers jusqu'aux plus hauts échelons de la classe dirigeante dans l'Égypte du Nouvel Empire.

IV - L'ACCULTURATION DES ÉTRANGERS EN ÉGYPTE

Une fois installés en Égypte, les étrangers n'avaient pas à subir de discrimination d'ordre juridique[27]. Leurs droits et leurs devoirs procédaient de leur statut social, mais non de leur origine ethnique. Si beaucoup d'entre eux étaient des esclaves ou des travailleurs de force, en tant que tels, leur condition ne différaient guère de celle des esclaves ou des travailleurs de force égyptiens. Ils pouvaient être émancipés, épouser des Égyptiennes, posséder des esclaves[28], des biens mobiliers et immobiliers et en disposer selon les coutumes du pays. Ainsi, un barbier nommé Sabastet donna sa propre nièce à son esclave, après l'avoir émancipé[29]. Ce qui est vrai pour les esclaves, l'est, *a fortiori*, pour tout étranger immigré en Égypte et inséré dans la société égyptienne. On connaît des mariages entre étrangers et Égyptiens. Un vizir, statuant sur une complexe affaire de partage matrimonial reconnaît que, syrienne ou nubienne, une femme est en droit de recevoir une

part des biens de son mari ou concubin, exactement comme une Égyptienne[30].

Sur ces fondements, l'insertion des étrangers dans la société égyptienne s'effectue de manières diverses. Pour en rendre compte, on opposera deux types extrêmes, étant bien entendu qu'entre ces deux types se déploie un large éventail de modalités intermédiaires.

• TYPE 1 : l'intégration totale

L'intégration totale, l'assimilation parachevée est bien attestée en particulier chez les fils de potentats ou de rois étrangers élevés en Égypte dans le palais. On a vu que beaucoup pouvaient espérer des carrières aussi brillantes que les Égyptiens de souche dans la société du Nouvel Empire. Elle est bien attestée aussi pour les peuplades nubiennes et soudanaises assujetties à l'Égypte pendant le Nouvel Empire[31]. Plus tard à la Troisième Période Intermédiaire, lorsque les descendants de ces peuplades conquerront à leur tour l'Égypte, ils se montreront, par un de ces retournements de l'histoire, rigoristes et puristes en matière de religion au point d'en remontrer aux Égyptiens eux-mêmes. C'est une phénomène bien connu en sociologie : le purisme fleurit souvent sur les marges.

• TYPE 2 : l'identité jalousement sauvegardée

A ce type d'intégration totale, s'oppose son contraire, les cas où les étrangers fixés en Égypte refusent toute assimilation et veillent au maintien de leur identité en conservant leurs langues et leurs coutumes. Bien entendu une telle attitude est plutôt le fait de communautés d'une certaine importance que d'individus isolés. Se rattachent à ce type les établissements asiatiques du Delta oriental, certains groupes fixés dans les grandes villes et les garnisons au Nouvel Empire, et surtout les colonies de marchands ou de mercenaires qui se multiplièrent à la Basse Époque. Cas exemplaire: la communauté juive d'Éléphantine au service du conquérant perse. Les membres habitaient un quartier particulier, parlaient l'araméen et l'écrivaient dans son alphabet spécifique. Ils utilisaient une métrologie spécifique et pratiquaient leur propre religion, sans grand penchant pour l'œcuménisme !

Entre ces deux types extrêmes, une multitude de types intermédiaires selon le degré d'acculturation. Très souvent, cette acculturation commence dans le domaine religieux, les étrangers dressant des monuments commémoratifs ou funéraires tout à fait égyptiens avec une iconographie respectant les canons pharaoniques et des inscriptions hiéroglyphiques. Ainsi, dans les carrières du Ouâdi Hammâmât, deux hauts fonctionnaires perses, Atiyawahy, fils d'Artamès, et Ariyawrata, firent graver des graffiti en hiéroglyphes devant des représentations du dieu de la région, le dieu Min. De manière analogue, mais sans pousser jusqu'au bout la conformité à la culture égyptienne, les Cariens, ces mercenaires d'Asie Mineure installés à Memphis, consacrèrent à la Basse Époque un grand nombre de stèles ou statues de type purement égyptien par l'iconographie. Toutefois, ces objets recevaient des inscriptions en langue et écriture carienne, éventuellement pourvues de traductions approximatives en hiéroglyphes. Ce genre de pratiques n'indique pas nécessairement une acculturation parachevée. Il peut procéder aussi d'une simple précaution analogue au pari de Pascal.

En fait, les processus d'intégration ne se réalisaient pas d'un coup, le plus souvent. L'identité originelle ne se dissolvait pas en un instant, mais par étapes, certains de ses composants résistant plus que d'autres. A défaut d'une étude exhaustive de ces processus, qui outrepasserait les limites de cette contribution, voici quelques traits par lesquels se manifestent particulièrement les rémanences de leur identité originelle.

1°) Spécification de l'ethnie d'origine

Les étrangers sont désignés comme tels[32], ou par un ethnique dans les documents où ils figurent en tant que délocutaires, objets de mesures administratives ou mentionnés parmi les membres de sa maisonnée par un Égyptien sur ses monuments[33]. Sur les monuments égyptiens qu'ils consacrent eux-mêmes, en revanche, ils ne revendiquent pas toujours leur origine, quoique cela se produise[34]. Ainsi Bénisen spécifie qu'il est originaire de Transjordanie, ou encore, durant la Troisième Période Intermédiaire, les Libyens se qualifient de "chef des Me(shouesh)" ou de "chef des Libou", ou encore, ce qui est bien plus significatif, de "descendant de chef des Me(shoueh)"[35].

2°) Le nom étranger[36]

Quand ils entrent dans la société égyptienne, les étrangers reçoivent un nom égyptien. Une liste de travailleurs asiatiques comporte deux colonnes; dans la première est indiqué le nom originel; dans la seconde, un nouveau nom égyptien[37]. De même, entrés dans la classe dirigeante, les étrangers aiment à se parer d'un nom égyptien. Bénisen, déjà mentionné, s'appelait aussi Ramsèsemperrê et Meryiounou. On a remarqué que dans le cas des étrangers élevés au palais, le nouveau nom faisait souvent allusion au pharaon, directement ou métaphoriquement. La persistance de l'onomastique dans la descendance varie selon les époques. Au Nouvel Empire, les noms asiatiques originels disparaissent au bout d'une génération ou deux. En revanche, à la Troisième Période Intermédiaire, les noms libyens se maintiennent longtemps dans les familles[38].

3°) L'apparence

Il arrive que des étrangers installés en Égypte, bien qu'ayant entamé un processus d'assimilation par leur entrée dans la société pharaonique et par le fait qu'ils aient adopté des coutumes funéraires purement égyptiennes, ne cherchaient nullement à effacer leur apparence exotique. Ainsi, ce soldat syrien qui se fit représenter sous ses atours d'origine en train de boire avec un chalumeau sur une stèle purement égyptienne[39]. Un cas particulièrement intéressant est fourni par Maiherpeter, dont la tombe et la momie ont été retrouvées. Cette momie suggère une origine méridionnale, très probablement nubienne. Or, sur l'exemplaire du *Livre des morts* établi à son nom, ses représentations indiquent nettement son type exotique[40]. Plus encore, le contenu de sa tombe montre qu'il n'avait pas renoncé à sa culture d'origine bien qu'il eût adopté les croyances égyptiennes. On a retrouvé, en effet, un mantelet de cuir à résilles et des colliers de chien d'une facture typiquement nubienne, dont des parallèles sont attestés à Kerma.

D'une manière générale, il est clair que les étrangers pouvaient s'intégrer progressivement à la société égyptienne, sans être contraints pour ce faire à renoncer immédiatement et drastiquement à leurs

mœurs et coutumes originelles. Voilà qui donne à penser que cette société était particulièrement ouverte et peu xénophobe. Dans l'ensemble, les faits confirment cette impression. Dans l'histoire de l'Égypte pharaonique proprement dite, les manifestations de xénophobie sont rares et limitées à des circonstances précises :

- **a)** Réaction hostiles contre un pouvoir étranger établi par la force, par exemple, les Hyksôs et les Perses. Encore que, dans ces deux cas, on perçoit qu'à côté d'irritations nationalistes à la source de mouvement de résistance et de libération, certains membres de la classe dirigeante n'hésitaient pas à collaborer. Parangon de ces collaborateurs : Oudjahorresnet de Saïs[41].

- **b)** Réactions hostiles contre l'étranger profanateur des monuments religieux[42]. Ces réactions, souvent extrêmement violentes, se manifestaient quand la soldatesque de l'envahisseur occupait les temples, brisait les statues et les saintes images, abattait les animaux sacrés, sans doute pour les manger - *horresco referens* - et interrompait les pratiques rituelles et le service d'offrandes aux dieux. Ce genre de profanation obsédait la classe sacerdotale qui ne manquait pas de ménager un peu partout des cachettes pour les objets sacrés[43] dès que pesaient des menaces d'invasions. Corrélativement, c'était un titre de gloire pour les notables égyptiens que d'avoir chassé les étrangers hors des enceintes sacrées et restauré la bonne marche des temples; aussi, d'épouvantables allusions aux très condamnables comportements des soudards venus d'ailleurs, et des descriptions appuyées de la manière dont on y avait mis terme apparaissent dans les autobiographies de Basse Époque[44]. De fait, les cas les plus aigus de xénophobie sont d'origine religieuse., tel, en 410 avant J.-C., celui de la destruction du temple de Jahweh où venait prier la colonie juive d'Éléphantine. Pourquoi tant de haine ? Le dieu égyptien local étant un dieu bélier, ses prêtres avait bien du mal à puiser en eux assez d'œcuménique indulgence pour apprécier les sacrifices d'agneau pratiqués dans ce temple juif. Ces sinistres excès furent heureusement très rares pendant la période pharaonique, et, d'une manière générale, les Égyptiens se mon-

trèrent tolérants et accueillants aux étrangers qui s'installaient chez eux.

Corrélat de cette tolérance : l'ouverture de la civilisation égyptienne aux cultures étrangères, puisqu'aussi bien les objets, idées et les mots suivaient les hommes, chaque communauté installée en Égypte étant susceptible d'y diffuser certains éléments de sa culture[45]. Je me bornerai ici à la seule évocation de cette question, sans essayer de la traiter. Il est évident que l'Égypte a fait bien des emprunts aux étrangers au cours de son histoire. Ces emprunts étaient surtout technologiques (cheval, armement, plâtre, métallurgie). Mais on ne saurait oublier qu'ils étaient aussi lexicographiques, et même linguistiques dans la mesure où la maîtrise d'une langue sémitique est requise du lettré digne de ce nom au Nouvel Empire, d'après la lettre d'Hori. Au demeurant, nombre de mots sémitiques furent accueillis dans la langue écrite du Nouvel Empire, sans apparemment susciter de réaction puriste. En dirait-on de même pour l'attitude des autorités de certains pays modernes face au déferlement de l'anglais ? On ne sous-estimera pas, non plus, l'accueil dans l'univers religieux égyptien de divinités étrangères[46], dont certaines finissent par prendre place dans les spéculations sophistiquées des théologiens. Les Égyptiens n'étaient donc pas *a priori* réfractaires aux innovations venues de l'étranger.

Voilà donc une civilisation qui a eu une longue et complexe expérience de l'altérité, non pas seulement de l'altérité liminale, celle de l'au-delà des frontières naturelles, mais aussi celle de l'altérité intime, sise en elle-même. Les étrangers, les Égyptiens les connurent souvent en grand nombre en Égypte même, soit parce qu'ils s'y étaient introduits à la suite d'infiltration ou d'invasion, soit, au contraire, parce qu'ils y avaient été introduits pour répondre par leur force de travail ou leurs capacités techniques aux besoins que les Égyptiens ne parvenaient pas à satisfaire eux-mêmes. Dans l'ensemble, l'attitude des Égyptiens fut extrêmement libérale: ils respectaient autant les communautés étrangères qui préféraient conserver leur spécificité et leur culture originelle qu'ils ouvraient leur société à ceux des étrangers qui avaient choisi de s'y intégrer, tolérant sans sourciller que certains at-

teignissent de très hautes responsabilités dans l'État pharaonique. Mais voici un paradoxe apparent : alors qu'au fur et à mesure que se déroulait l'histoire pharaonique augmentait l'afflux d'immigrants, au point que certaines villes, comme Memphis, devenaient quasi cosmopolites, alors qu'avec ces étrangers entraient objets, techniques, mots et idées auparavant inconnus, la civilisation égyptienne maintenait son identité et demeurait telle quelle en elle-même. C'est qu'elle possédait une étonnante faculté d'adaptation, une capacité d'assimilation efficace, une puissance irrésistible d'intégration. Elle maîtrisait les arcanes de cette alchimie qui transmue l'allogène en indigène, l'étranger en familier, bref l'autre en soi. Ainsi, à l'Époque Romaine encore, alors que l'Égypte n'était qu'une des provinces d'un immense empire, ces lointains empereurs, partagés entre la dépravation et les luttes fratricides, elle réussit à en faire des pharaons conformes à l'idéal archétype, et intercesseurs auprès des dieux d'un monde terrestre dont les Égyptiens occupaient le centre.

NOTES

1) Pour ne pas allonger démesurément cette contribution, on ne s'est pas astreint à donner systématiquement la bibliographie pour tous les sujets évoqués. On consultera : Helck, *Die Beziehungen Ägyptens zur Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr. (Äg. Abh. 5)*, seconde édition; Valbelle, *Les neuf arcs. L'Égypte et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*; Pour l'étranger dans la littérature: Loprieno, *Topos und Mimesis. Zum Ausländer in der ägyptischen Literatur.*

2) Cette conception fondamentale est exprimée dans la phraséologie royale par le topos *swsḫ t3ṯw*, "celui qui élargit ses frontières", Blumenthal, *Untersuchungen*, p. 165; Grimal, *Les termes de la propragande*, p 686, n. 713; Lorton, *The Juridical Terminology*, p. 73; Hornung, *Sæculum* 22, 1971, 55-6; id., *Eranos* 49, 1980, 405; Brunner, *Grundzüge der altägyptischen Religion*, p. 67-68.

3) Pour une étude récente sur l'un des procédés graphiques d'assujettissement, voir Martinez, *BSEG* 17, 1993, 73-82.

4) E. Hornung, *Das Buch von den Pforten des Jenseits (Aegyptiaca Helvetica* 7 - 8) I, p.176 et II, p. 134.

5) Pour les étrangers considérés comme êtres humains, voir Baines, *Man* 18, 1983, 592.

6) Sauneron, *BIFAO* 64, 1964, 32.

7) Tombe de Ay = M. Sandman, *Texts from the Time of Akhenaten (BAe 8)*, p. 94-95, l. 8-9.

8) Je ne veux pas discuter ici du statut d'"esclave" dans l'Égypte pharaonique. Il suffira de rappeler qu'il n'a rien de comparable à celui de la Grèce ou de la Rome antiques. Voir aussi ce qui est dit au début de la quatrième partie.

9) Vernus, *BSEG* 13, 1989, p. 173 et suiv..

10) Plusieurs travaux ont paru récemment sur le problème, entre autres Haring, *Sesto congresso internazionale di Egittologia. Atti* II, 1993, p. 159-166; Jansen-Winkeln, *BN* 71, 1994, 86-91.

11) Sur ce problème, pas toujours bien apprécié, voir Vernus, *RdE* 29, 1979, 179, n. 2.

12) Voir n° 8, pour le problème du statut servile dans l'Égypte pharaonique.

13) Pour ce métier, voir Vernus, *Affaires et scandales sous les Ramsès*, p. 207, n° 159.

14) Voir l'importante documentation réunie par Hayes, *JEA* 46, 1960, 29-52.

15) P. Anastasi IV, 16, 2-6.

16) *Exempli gratia* : Sauneron, *BIFAO* 51, 1952, 57-9.

17) Reineke, *AOF* 6, 1974, 12, n° 47.

18) Par exemple, l'"étranger" Panehesy, compromis dans des affaires de pillages, avait été "père divin de Souchos de Perankh" : Vernus, *Affaires et scandales sous les Ramsès*, p. 55.

19) J.C. Goyon, Pennê, conducteur des travaux au Ramesseum, et son étrange histoire, *Memnonia* I,1990-1991, 53 et suiv.

20) Yoyotte, *Kêmi* 10, 1949, 65.

21) Le fait est bien visible dans un cadastre comme le Papyrus Wilbour.

22) Chevereau, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens du Nouvel Empire*, p. 135-168

23) Zivie, *Le vizir oublié.*

24) Pomorska, *Les flabellifères à la droite du roi en Égypte ancienne.*

25) Schulman, *CdE* 65, 1990, 19.

26) Posener, *Fragen an die ägyptische Literatur. Studien zum Gedenken an Eberhard Otto*, p. 387. Pour une mise au point sur la fin de la XIXe dynastie et le début de la XXe dynastie, voir Grandet, *Ramsès III. Histoire d'une règne*, p. 36-48.

27) Harari, *DE Special Number* 1, 1989, 161 et suiv.

28) *Exempli gratia*, ce passage, bref, mais riche à l'analyse: *"Ahanéfer, fils de Nekhemmout, qui était à la disposition du serviteur de ce prophète, le Nubien Telamon"*, (*KRI* VI, 487, 5).

29) Voir aussi le testament de Senimose, Spalinger, *Studien zu Sprache und Religion Ägyptens. Zu Ehren von Wolfhart Westendorf*, p. 631-650, et le célèbre papyrus des adoptions où une femme

1°) donne l'une de ses esclaves comme épouse à son frère;

2°) affranchit ses esclaves et les adopte pour pouvoir en faire ses héritiers. En dernier lieu, Eyre, *JEA* 78, 1992, 207-221.

30) P. Turin 2021, 3, 11.

31) Symptomatique cet aphorisme de l'Enseignement d'Ani, 10, 5, "on apprend au Nubien à parler égyptien".

32) Au Nouvel Empire on distingue le terme *ꜥ3w*, qui désigne l'étranger accueilli en Egypte, pour ainsi dire "l'immigré", du terme *ḫ3sty*, l'étranger proprement dit, envahisseur occasionnel, voir Vernus, *Affaires et scandales..*, p. 208, n. 175.

33) *Exempli gratia*: Posener, *Syria* 34, 1957, 145-143; Kitchen, dans Quirke (éditeur), *Middle Kingdom Studies*, p. 87-90.

34) Sur l'ambiguité de la consécration d'un monument comme indice d'acculturation, voir *supra*.

35) Sur ce dernier point, voir Perez-Die et Vernus, *Excavaciones en Ehnasya el Medina*, p. 45-46, à propos de *ms (n) wr ꜥ3*.

36) Pour les noms propres d'origine asiatique, nous possédons désormais un excellent répertoire: Schneider, *Asiatische Personennamen in ägyptischen Quellen des Neuen Reiches (OBO 114)*.

37) Hayes, *A Papyrus of the Late Middle Kingdom in the Brooklyn Museum*.

38) Leahy, *Libyan Studies* 16, 1985, 59; id., *Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths*, p. 146-163.

39) Berlin 21140 = *Staatliche Museen zu Berlin. Ägyptisches Museum und Papyrussammlung*, p. 128, n° 79.

40) Saleh et Sourouzian, *Official Catalogue, The Egyptian Museum Cairo*, n° 142. Un cas analogue, celui de Heqanéfer a été signalé par Ch. Desroches Noblecourt au cours d'une de ses conférences.

41) Posener, *La première domination perse en Égypte;* Lloyd, *JEA* 68, 1982, 166-180. Holm-Rasmussen, *Studies in Ancient History and Numismatic Presented to Rudi Thomsen*, 1988, p. 29 et suiv.

42) Voir l'article fondamental de Yoyotte, *Bulletin de la Société Ernest Renan* 11, 1962, 11-23.

43) Vernus, *Hathor* 1, 1989, 35.

44) *Inter alia*, celle de Djed-her-le-sauveur, texte biographique, l. 24 et suivante.

45) *Inter alia*, le rôle des Asiatiques dans la communauté de Deir el Médina, cf. Ward, *GM* 109, 1989, 76.

46) Stadelmann, *Syrisch-palästinensiche Gottheiten in Ägypten*.

VIE DU CERCLE

PROGRAMME 1994-1995

CONFÉRENCES

Les conférences ont lieu à 20 h au Palais de la Mutualité, place Antonin Jutard, 69003 Lyon.

• 8 novembre : **Le temple de Louqsor** par Jean-Claude GOYON, professeur d'égyptologie à l'Université Lumière-Lyon 2

• 6 décembre : **La gloire de Ramsès III** par Claude VANDERSLEYEN, professeur émérite à l'Université catholique de Louvain

• 10 janvier : **Les représentations du corps humain** par Jean-François PECOIL, chargé de cours à l'Université Lumière-Lyon 2

• 31 janvier : **La Nubie soudanaise 40 ans après** par Jean VERCOUTTER, professeur émérite, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

• 14 mars : **De l'extraction à la mise en œuvre des blocs dans la construction pharaonique : outillages égyptiens** par Claire SIMON-BOIDOT, docteur en égyptologie

• 4 avril : **Petite approche de l'astronomie égyptienne** par Erika TISSOT-FLAVIN, chercheur-doctorante, Institut Victor Loret, Université Lumière-Lyon 2

VISITES DE MUSÉES

En attendant la réouverture des salles d'égyptologie du musée St-Pierre, le musée Guimet nous accueillera le samedi 28 janvier 1995 pour deux visites, l'une à 10 h 30, l'autre à 14 h.

EXCURSIONS

Le voyage à Vienne, annulé indépendamment de notre volonté en 94, se déroulera pendant le week-end de l'Ascension 1995. Des précisions vous seront communiquées ultérieurement.

FORMATION CONTINUE

Les adhérents ont reçu directement le programme 1994-1995 de la Formation continue

COTISATIONS

Les droits d'inscription au Cercle Lyonnais d'Égyptologie peuvent être versés dès le mois de septembre et sont les suivants :

- Étudiants (– de 26 ans) : 75,00 F
- Membres actifs : 150,00 F
- Membres bienfaiteurs : à partir de 350,00 F
- Familles : pour deux cotisations de membre actif (150,00 F), la gratuité de la cotisation est accordée aux enfants mineurs.

BULLETIN D'ADHÉSION

M., Mme, Mlle. : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Ville : .....Tél : .....

Profession (facultatif) : .....

Montant de l'adhésion : .....

Chèque et bulletin d'adhésion sont à renvoyer à l'ordre et à l'adresse du

Cercle lyonnais d'égyptologie

7, rue Raulin,

69007 LYON

Adresse du Cercle
7, rue Raulin - 69007 LYON
Tél. : 78 69 80 06

CEI/Lyon 6e